



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



REVUE DES FILIÈRES BETAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES INFLUENCENT EN GUINÉE



**REVUE DES FILIÈRES BÉTAIL/VIANDE & LAIT ET DES POLITIQUES QUI LES
INFLUENCENT EN GUINÉE**

Sény MANE

Edité par
Mamadou NIANG
Abdou SALLA
Berhanu BEDANE

Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
2017

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou de l'ECOWAS aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, ou de l'ECOWAS aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

© FAO and ECOWAS, 2017

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO, ou de l'ECOWAS.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Photo de couverture

Les photos du haut de gauche à droite : 1. Un boucher vendant des découpes de viande au Tadjikistan - © FAO / Vasily Maximov, 2. Un enfant gardant un troupeau à Beinam, au Niger - © FAO / Ado Youssouf, 3. Pesée de lait à Naivasha, au Kenya - © FAO / Simon Maina

Les photos du bas de gauche à droite : 1. Decoupe de viande à Kumasi, Ghana - © FAO / Pietro Cenini, 2. Des hommes Maasai échangeant de l'argent pour la vente d'une vache au marché à bétail. - © FAO / Simon Maina, 3. Une femme portant le lait à Chifra, en Ethiopie - © FAO / Giulio Napolitano

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	x
RESUME EXECUTIF	xi
1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT	2
2.1. Produit Intérieur Brut (PIB) actuel du pays et la tendance de ces dernières années	2
2.2. Contribution au PIB national des filières viande et lait.....	2
2.3. Contribution aux revenus du ménage, bien être et emploi.....	2
2.4. La proportion de la population engagée (emploi dans les filières viande et lait)	2
2.5. Les principaux objectifs de la production de la viande et du lait: subsistance, satisfaction de la consommation domestique et exportation.....	3
3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT	4
3.1. Structures des filières viande et lait	4
3.1.1. Les éleveurs et leurs organisations professionnelles	4
3.1.2. Les prestataires de services.....	4
3.1.3. Les opérateurs du commerce du bétail et de la viande	4
3.2. Flux physiques de viande et lait parmi les différents composants (acteurs) et tableau des flux courants de la filière	9
3.2.1. Flux physiques de viandes.....	9
3.2.2. Flux physiques de bétail de boucherie.....	9
3.2.3. Flux physiques de lait.....	11
.....	12
3.3. Le processus de la production primaire.....	12
3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production animale.....	12
3.3.2. Taille moyenne de la ferme.....	14
3.3.3. Rendement par unité (poids vif/carcasse par espèce animale (bovin, ovin, caprin, camelin) et production du lait par jour et par lactation chez les différentes espèces animales (vache, brebis, chèvre, chamelle)	15
3.3.4. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural.....	16
3.3.5. Perte post récolte en viande et en lait.....	16
3.3.6. Capacité de stockage des productions.....	16
3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire	17
3.4.1. Type et quantité d'intrants requis	17
3.4.2. Prix d'achat par type d'intrants	17
3.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant.....	17
3.4.4. Coûts de stockage des intrants.....	17
3.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités	17

3.5.	Les étapes de transformation jusqu'au produit final.....	18
3.6.	Différents sous-produits et/ou produits communs	18
3.7.	Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies.....	18
3.8.	Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs).....	19
3.9.	La superficie de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait	19
3.10.	Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles.....	19
3.11.	Impact des filières viande et lait sur l'environnement.....	20
3.12.	Production et valeur ajoutée potentielles.....	21
3.13.	Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne).....	21
3.14.	Actuels et futurs potentiels de demande domestique en viande et en lait	21
3.15.	Actuels et futurs potentiels de demande étrangère en viande et en lait.....	21
3.16.	Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients	22
3.17.	La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)	22
3.18.	Rapports entre les zones rurales et les zones urbaines	22
3.19.	Synergies avec les autres activités	22
3.20.	Rôle dans les systèmes de production locale.....	22
4.	INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI.....	23
4.1.	Transport	23
4.1.1.	Transport du bétail	23
4.1.2.	Transport de la viande et sous-produit de bétail.....	23
4.1.3.	Transport du lait et produits laitiers	23
4.2.	Coût d'emballage et de stockage de la production	23
4.2.1.	Viande	23
4.2.2.	Lait.....	23
4.3.	Investissement requis pour l'équipement, installations et apparentés et leur amortissement.....	24

4.4.	Vulgarisation et assistance technique.....	24
4.5.	Contrôle de la qualité et certification.....	25
5.	MARKETING, COMMERCE ET PRIX	26
5.1.	Produit et quantité commercialisée du produit.....	26
5.2.	Consommation du ménage et parts vendues du bon produit.....	26
5.3.	Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités	27
5.3.1.	Les prix du bétail au niveau des différentes localités	27
5.3.2.	Les prix de la viande.....	27
5.3.3.	Les prix du lait frais, lait caillé et du beurre de vache	28
5.4.	Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national	28
5.5.	Saisonnalité des prix et quantité de la production.....	29
5.6.	Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense	29
5.7.	Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement).....	30
5.8.	Contrôle de prix (comment les différents prix sont établis et contrôlés).....	30
5.9.	Distribution en gros et en détail.....	30
5.9.1.	Filière bétail/viande	30
5.9.2.	Filière lait.....	30
5.10.	Prix internationaux et leurs tendances.....	31
5.11.	Balance de commerce	31
5.12.	Compétiteurs étrangers actuels et potentiels	31
6.	GOVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL	32
6.1.	Organisation et interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergies, conflits réels ou potentiels, etc.)	32
6.2.	Existence d'associations/coopératives et leurs forces.....	32
6.3.	Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui agissent dans l'appui aux filières	
	33	
7.	PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX DONT BENEFICIENT LES FILIERES	35
8.	POLITIQUES ET STRATÉGIES	36

8.1.	Les politiques des ressources naturelles.....	36
8.2.	Motivations ou dissuasion aux producteurs et consommateurs	36
8.3.	Politiques de crédits.....	37
8.4.	Politiques du commerce international.....	38
8.5.	Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières	39
8.6.	Les contraintes majeures qui requièrent les interventions des politiques se résument aux aspects suivants.....	40
8.7.	Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait...	40
9.	LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT & SOLUTIONS PROPOSÉES	43
9.1.	Les contraintes (Goulots dans la disponibilité des intrants dans les zones, infrastructures).....	45
9.2.	Solutions proposées.....	46
9.3.	Domaines d'intervention prioritaire	48
10.	CONCLUSIONS	53
11.	REFERENCES.....	55
12.	ANNEXES	56

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACSA:	Agent Communautaire de Santé Animale
AGOA:	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
BMZ:	Ministère Fédéral de l'Economie, de la Coopération et du Développement d'Allemagne
BSD:	Bureau d'Etudes et de Stratégie de Développement
CAE:	Centre d'Appui à l'Elevage
CASC:	Cellule d'Appui à la Société Civile
CDS:	Comités de Défense Sanitaire
CEDEAO:	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CFA:	Franc CFA
CFEL:	Centre de Formation de l'Elevage de Labé
CONEG:	Confédération Nationale des Eleveurs de Guinée
DNE:	Direction Nationale de l'Elevage
DSRP:	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ELEP:	Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté
FAO:	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FFOM:	Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces
GNF:	Franc guinéen
IEMVT:	Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux
ILRI :	Institut International de Recherche sur l'Elevage
IRAG:	Institut de Recherche Agronomique de Guinée
LCVD:	Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic
OCDE:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OHADA:	Organisation pour l'Harmonisation Africaine du Droit des Affaires
OIE:	Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
OPE:	Organisations Professionnelles d'Eleveurs
PACV:	Projet d'Appui aux Communautés Villageoises
PDDAA:	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PDEG:	Programme de Développement de l'Elevage en Guinée
PIB:	Produit Intérieur Brut
PNDA:	Politique Nationale de Développement Agricole
PNIA:	Plans Nationaux d'Investissement Agricole
PNIASA:	Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire
PNIR-I:	Programme National d'Infrastructures Rurales-I

PNUAD:	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PPCB:	Péripleumonie Contagieuse Bovine
PPR:	Peste des Petits Ruminants
PRIA:	Programme Régional d'Investissement Agricole
PROCORDEL:	Projet Régional de Recherche Collaborative en Elevage
PROGEBE:	Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique
PVS:	Performance Vision Stratégie
RAEMA:	Réseau Africain des Enquêtes sur les Maladies Animales
REMAGUI:	Réseau d'Epidémio-surveillance des Maladies Animales de la Guinée
SAGE:	Service d'Animation des Groupements d'Eleveurs
SIM:	Système d'Information sur les Marchés
TCP:	Programme Technique de Coopération
UE:	Union Européenne
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VSF:	Vétérinaires Sans Frontières

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Coûts des projets prioritaires pour le développement des filières viande et lait.....	xvii
Tableau 2: Taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2010 à 2012	2
Tableau 3: Abattages contrôlés de bovins (2010 – 2012)	9
Tableau 4: Importations et réexportations de lait et produits laitiers de 2009 à 2012.....	11
Tableau 5: Taille moyenne des troupeaux bovins, ovins et caprins.....	15
Tableau 6: Productions de viande et lait en tonnes (2010 – 2012).....	16
Tableau 7: Situation des acteurs de la filière bétail/viande en 2012.....	21
Tableau 8: Commercialisation du bétail en 2011	26
Tableau 9: Prix moyens des bovins en 2012 (en GNF).....	27
Tableau 10: Prix moyens des petits ruminants en 2012 (en GNF)	27
Tableau 11: Evolution du prix moyen de la viande bovine au niveau des capitales régionales (2010 – 2012)	28
Tableau 12: Prix moyens (GNF et \$EU) du lait frais, du lait caillé et du beurre de vache.....	28
Tableau 13: ONG et associations intervenant dans les filières.....	33
Tableau 14: Analyse FFOM de la filière bétail/viande	43
Tableau 15: Analyse FFOM de la filière lait.....	44
Tableau 16: Plan d'investissement par filière	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Schéma du flux physique entre les acteurs et les segments de la filière bétail/viande 10

Figure 2: Schéma du flux physique entre les acteurs et les segments de la filière lait..... 12

RESUME EXECUTIF

La présente étude se focalise sur l'examen du statut des filières bétail/ viande et lait en Guinée dans le cadre du *Projet d'appui aux initiatives politiques pour le développement de ces filières en Afrique de l'Ouest* (TCP/SFW/3402). Les deux filières ont fait l'objet d'un examen et d'un inventaire des politiques qui les influencent. Plus spécifiquement, il a été procédé à:

- L'établissement de leur statut actuel.
- L'inventaire des politiques actuelles sur les filières bétail/viande et lait tout en identifiant les gaps.
- L'identification des projets et des programmes pour développer/améliorer les filières bétail/viande et lait, et proposer des plans d'investissements prioritaires.
- L'identification des politiques qui facilitent le développement ou l'amélioration des filières bétail/viande /lait et les mécanismes de leur incorporation dans les documents clé de la politique nationale.

Le contexte socio-économique des filières viande et lait est caractérisé par un Produit Intérieur Brut (PIB) du pays de 1,9 pour cent en 2010 avec une part de l'agriculture de 14,2 pour cent et un taux de croissance annuelle de 3,9 pour cent pour les filières viande et lait.

La contribution de ces filières aux revenus du ménage est importante notamment ceux provenant de la vente des bovins.

La proportion de la population travaillant dans le secteur agricole est 68,4 pour cent des travailleurs ruraux. Les principaux objectifs de ces filières ciblent la subsistance et la satisfaction de la consommation domestique.

Concernant la description et schématisation des filières viande et lait, leur structure comporte les producteurs qui sont principalement les éleveurs évoluant en systèmes traditionnels, les prestataires de services, les opérateurs du commerce du bétail et de la viande, les groupements laitiers, les femmes opératrices du commerce des produits laitiers, les commerçantes détaillantes et transformatrices et/ou restauratrices.

Les principaux flux de viande et lait sont constitués:

- Des flux physiques de viande localisés à l'intérieur des différentes préfectures et sous-préfectures.
- Des flux physiques de bétail de boucherie dont des flux internes qui s'opèrent généralement entre les quatre régions naturelles (Moyenne-guinée, Haute-guinée, Basse-guinée et Guinée forestière).
- Des flux transfrontaliers dont l'intensité est fonction de la fluctuation des prix dans les pays de destination en comparaison avec les prix pratiqués dans le Pays d'origine.
- Des flux physiques de lait qui sont constitués de la production locale et des importations et réexportations.

Le processus de production primaire est dominé par des systèmes traditionnels d'élevage de bovins ovins et caprins ainsi que des systèmes traditionnels de production laitière.

La taille moyenne des troupeaux bovins est de 14 têtes au niveau national et celle des petits ruminants est de sept têtes. Cette tendance se maintient de nos jours. Les rendements des différentes espèces

animales sont estimés à 57 pour cent pour les bovins, 59 pour cent pour les caprins et 57 pour cent pour les ovins. La production par lactation est évaluée en 2011 par une étude menée par *International Livestock Research Institute (ILRI)* dans les zones d'intervention du Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique (PROGEBE) à 419 litres.

Les productions totales en viande et en lait des élevages traditionnels se chiffrent à 69 000 tonnes de viande bovine, 10 268 tonnes de viande caprine, 7 278 tonnes de viande ovine et 155 000 tonnes de lait de vache. Les pertes post récolte en viande sont de moindre importance et celles du lait, les pertes sont plus importantes notamment dans les zones d'élevage enclavées et éloignées des zones de consommation.

Concernant les intrants et facteurs pour la production primaire, deux types d'intrants sont utilisés que sont: les intrants vétérinaires et les intrants zootechniques. Les quantités consommées sont mal évaluées. Les variations des prix de ces intrants, notamment les intrants vétérinaires, ne sont pas en fonction des saisons mais sont plutôt du fait de l'inflation monétaire, des prix pratiqués par les laboratoires et de l'importance de la demande. Leurs coûts de stockage sont minimes notamment dans le cas des médicaments vétérinaires. Quant aux vaccins, leurs coûts de stockage comprennent différentes charges.

Les coûts du transport des intrants sont hétérogènes et difficiles à évaluer. Le réseau de distribution des intrants vétérinaires ne couvre que quelques officines ouvertes par les plus importants grossistes répartiteurs de la place. Les capacités de stockage des produits animaux sont très faibles surtout dans les circuits traditionnels de distribution.

Les principales étapes de transformation des produits des filières viande comportent deux grands circuits: le circuit vivant et le circuit mort.

S'agissant de la filière lait, les étapes de la transformation peuvent comporter plusieurs processus, dont le plus important est la transformation du lait frais en lait caillé mis sur le marché. Comme on peut le constater, le niveau de transformation des produits et sous-produits de la viande et du lait est sommaire et fait intervenir peu de technologies améliorées.

Les différents sous-produits et/ou produits communs issus du processus de transformation se résument à la viande fraîche, les issues et abats, les cuirs et peaux, le lait frais, le lait caillé, le yaourt, le beurre, le fromage, le babeurre et le petit lait.

Sur le plan de la localisation des différents segments on note que les producteurs sont localisés en milieu rural, et les segments de transformation sont plutôt localisés dans les zones urbaines de grande consommation.

La filière lait connaît une certaine dynamique à l'intérieur du pays comme dans la capitale où nombre de points de ventes existent.

En ce qui concerne l'accès à la terre, les acteurs des filières viande et lait ne font pas recours aux achats de terre. L'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP) de 2007-2008 indique que 74,4 pour cent des ménages possèdent des terres. En milieu rural, ce sont 95,2 pour cent ménages qui possèdent des terres contre 21 pour cent en milieu urbain.

Sur le plan environnemental, les filières viande et lait sont souvent considérées comme facteurs de dégradation des ressources pastorales. Toutefois, il est démontré que le bétail joue un rôle important dans le processus de préservation et de restauration des ressources naturelles (fumure organique et dissémination des semences d'essences forestières et fourragères).

Les productions nationales des filières bétail-viande et lait ont représenté en 2012 86 089 tonnes de viande et 155. 076 tonnes de lait pour une valeur ajoutée potentielle de 2 410,5 milliards de GNF (soit 354 485 294 dollars EU) pour la viande et 1 550,76 milliards de GNF (soit 221 537 142 dollars EU) pour le lait.

En termes d'acteurs de la filière bétail-viande en 2013 on dénombre 267 360 éleveurs, 480 marchands de bétail, 1 106 bouchers et trois exportateurs de cuirs et peaux.

La demande domestique actuelle en viande et en lait est évaluée à 173 218 tonnes de viande et 173 218 000 litres de lait. Cette demande croît chaque année au rythme du croît de la population, soit 3,1 pour cent.

Concernant la demande extérieure actuelle et future, aucune statistique n'est disponible et aucune enquête y afférente n'a été réalisée.

La vente des produits et sous-produits de la viande et du lait ne cible pas une clientèle spécifique. Toutefois certains clients comme les supermarchés, les restaurants et les hôtels sont demandeurs d'une qualité supérieure de viande à un prix plus élevé que celui pratiqué pour les consommateurs courants.

La capacité des produits à satisfaire les exigences internationales en matière de sécurité sanitaire et autres normes est encore très faible.

S'agissant des rapports entre les zones rurales et les zones urbaines, au niveau national, près de 18 pour cent des ménages pratiquent l'élevage exclusif du petit bétail. Cette proportion s'élève à 22,8 pour cent en milieu rural contre 5,2 pour cent en milieu urbain. L'élevage du gros bétail concerne 8,3 pour cent des ménages (10,5 pour cent des ménages ruraux et 2,4 pour cent des ménages urbains).

En matière de synergies avec les autres activités, 94 pour cent des éleveurs guinéens pratiquent l'Agriculture dont 92 pour cent en Basse-guinée, 93 pour cent en Moyenne –Guinée, 94 pour cent en Haute-Guinée, 98 pour cent en Guinée Forestière et 22 pour cent dans Conakry.

Quant au rôle de l'élevage dans les systèmes de production locale, près de 300 000 familles pratiquent l'élevage qui génère des revenus pour plus de 30 pour cent de la population.

Au niveau des infrastructures et autres services d'appui, le transport des animaux et produits animaux des zones et lieux de production se fait par convoi à pied pour les circuits moyens et le transport par véhicule pour les circuits longs.

Pour ce qui est du coût d'emballage et de stockage de la production, les stratégies de commercialisation adoptées par les opérateurs tendent à réduire ces coûts.

Les investissements requis pour l'équipement et les installations et apparentés au sein des filières viande et lait, portent essentiellement sur les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation.

Il n'existe pas un mécanisme précis de vulgarisation et d'assistance technique aux acteurs de la chaîne de valeur des filières viande et lait. Les programmes et /ou les activités de recherche sont exécutés dans le cadre des projets régionaux de recherche dans un partenariat entre chercheurs guinéens et étrangers.

En matière de contrôle de la qualité et certification, la Guinée dispose d'un arsenal juridique et réglementaire suffisant et des procédures d'autoévaluation. Il est cependant à noter une faiblesse en moyens d'intervention et au niveau du contrôle.

Concernant le marketing, le commerce et les prix, les produits et quantité commercialisés ont porté en 2011, sur un total de 118 411 bovins, 85 907 ovins et 73 074 caprins présentés dans les marchés avec un taux de vente de 71 pour cent pour les bovins, 67 pour cent pour les ovins et 70 pour cent pour les caprins.

Dans la structure de la consommation des ménages, la consommation totale de la viande et assimilés se chiffre à 572,2 milliards de GNF, la consommation par ménage se chiffre à 410 247 GNF, la consommation par tête est de 59 117 GNF. La part de l'autoconsommation représente 21,5 pour cent tandis que celle de la consommation alimentaire est de 4,6 pour cent.

Les prix varient en fonction des catégories animales, les bœufs et les taureaux étant les catégories les plus chères, tandis que les taurillons sont les moins chers. Cette différence de prix, tout au moins pour les animaux de boucherie est due surtout à la différence de poids. Les bœufs de boucherie sont de loin plus chers en Guinée Forestière que dans les autres régions.

La Moyenne Guinée et la Haute-Guinée qui constituent les deux grandes régions pastorales du pays abritent les principaux marchés à bétail.

Les variations saisonnières des prix et des quantités produites sont en fonction de l'abondance ou la rareté des apports selon les saisons, les régions et le besoin de satisfaire la demande urbaine.

D'après l'étude sur les meilleures options de l'élevage du bétail ruminant endémique, les tendances suivantes sont observées:

- Les animaux vifs sont mieux vendus par les éleveurs en saison pluvieuse qu'en saison sèche (particulièrement les bovins).
- Le prix des petits ruminants connaît son maximum à la veille des fêtes religieuses.
- Le lait plus abondant en saison pluvieuse baisse de prix.
- La viande au détail se vend moins chère en milieu rural qu'en zone urbaine.

Du point de vue apparence socio-économique, il faut noter que d'après l'enquête ELEP, la pauvreté est plus importante dans les villes que dans les campagnes. Les personnes moins nanties représentent la majeure partie des clients avec une faible capacité de dépense, en ce sens qu'au niveau des boucheries par exemple, la plupart des achats de viande portent sur des petites quantités allant de 0,5 à 1 kg.

S'agissant de la compétitivité des produits locaux, elle est limitée par le manque d'infrastructures et de technologies appropriées de transformation pouvant permettre de leur apporter une valeur ajoutée

significative. Le phénomène de monopole n'est pas significatif. Les prix ne font l'objet d'aucun contrôle particulier étant donné le caractère libéral des échanges économiques.

La distribution en gros et en détail du bétail sur pied se fait par deux types d'opérateurs qui sont les marchands de bétail et les collecteurs. La vente en gros de la viande est faite par les bouchers abattants tandis que celle du lait est assurée par les femmes venant des grandes villes.

Les fluctuations des prix mondiaux ont beaucoup impacté la situation de la balance des paiements. S'agissant des importations, leur coût s'est accru de manière significative en 2011 du fait de la hausse des cours mondiaux du pétrole et des principaux produits de base.

Par rapport à 2010, les flux commerciaux enregistrés en 2011 avec le reste du monde, indiquent une progression plus élevée pour les importations que pour les exportations, soit 11,8 pour cent et 8,8 pour cent respectivement.

Le nombre actuel de compétiteurs étrangers pour les filières viande et lait est très réduit et se résume à quelques opérateurs locaux qui importent des produits animaux et de la volaille.

Dans le domaine de la gouvernance, l'organisation des réseaux de commercialisation est caractérisée par un cumul de fonctions par certains acteurs et l'existence de plusieurs intermédiaires. Les commerçants de bétail et les bouchers guinéens taxent de concurrence déloyale l'intervention des commerçants qui vendent en dehors du pays. Les commerçants et bouchers évoluant dans les préfectures ont la même perception de concurrents déloyaux envers ceux venant de Conakry. Entre autres problèmes d'interactions entre les différents segments il faut signaler le manque d'un Système d'Information sur les Marchés à bétail (SIM-Bétail) et l'insuffisance de fonds de roulement des opérateurs et les coûts élevés du transport.

Concernant l'existence d'associations/coopératives et leurs forces, les éleveurs sont structurés de la base au sommet avec des faitières au niveau préfectoral, régional et national. Ces associations comprennent aussi des groupements féminins. Les marchands de bétail et les bouchers sont organisés en coopératives nationales et préfectorales.

L'intervention des ONG dans l'appui aux filières viande/lait en Guinée est limitée et se fait de manière ponctuelle, généralement en la faveur de la mise en œuvre ou en synergie avec certains projets de développement.

En matière de projets nationaux et régionaux, un seul projet est actuellement en activité. Il s'agit du PROGEBE en Afrique de l'Ouest.

Sur le plan des politiques et stratégies, la politique des ressources naturelles s'articule autour de: (i) la mise en place d'un dispositif institutionnel, législatif et réglementaire; (ii) la gouvernance environnementale; (iii) le renforcement des capacités techniques et financières des structures chargées des aspects environnementaux; (iv) la promotion de l'information/communication, l'éducation environnementale et l'écocitoyenneté; (v) le respect et la mise en œuvre des accords, conventions et engagements internationaux et régionaux; (vi) la promotion de l'accès et l'adoption des technologies propres et les transferts de technologies et; (vii) la prévention, la gestion des crises, la gestion post-crise et la mise en évidence à travers l'actualisation du plan national de gestion des catastrophes.

Les motivations des producteurs et consommateurs reposent sur des opportunités relatives au développement des productions animales, à savoir: (i) l'existence d'un cheptel important; (ii) l'existence d'immenses pâturages naturels riches et variés ; (iii) l'existence de nombreux cours d'eau aménagables et; (iv) l'existence d'un potentiel important en sous-produits agricoles.

Quant aux facteurs de dissuasion pour les producteurs, ils sont liés au mode traditionnel d'élevage et à la faible performance zootechnique des races exploitées.

En Guinée, les petits producteurs qui constituent plus de 70 pour cent de la population rurale n'accèdent pas au crédit. Ceci est lié principalement: (i) à la faible mobilisation de l'épargne rurale (ii) aux faiblesses du système actuel d'intermédiation financière et du coût élevé des taux d'intérêt; et (iii) à l'absence de mécanismes de sécurisation et de bonification du crédit.

De nombreuses opportunités s'offrent au développement du commerce national et international du bétail et des produits animaux. Ces opportunités concernent essentiellement: (i) l'existence d'un marché national important pour la viande et le lait et d'un marché régional représentant plus de 200 millions de consommateurs de produits animaux; (ii) l'accroissement de la demande en produits animaux dans l'espace de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à un rythme annuel estimé à 4 pour cent; et (iii) l'élection de la Guinée dans plusieurs schémas de préférences commerciales.

Plusieurs actes, règlements et lois sont disponibles dans le cadre du commerce des animaux et de leurs produits au plan national et international. Il s'agit notamment: (i) des actes réglementaires régissant le commerce en Guinée, du code de l'élevage et des produits animaux, du code pastoral, du code des collectivités locales; (ii) des accords du cadre de l'intégration sous régionale au niveau de la CEDEAO; (iii) de la création d'une seconde zone monétaire de la CEDEAO; (iv) de l'Organisation pour l'Harmonisation Africaine du Droit des Affaires (OHADA); et (v) des normes sanitaires de l'Organisation Mondiale de la Santé (OIE).

Les contraintes majeures qui requièrent les interventions des politiques se rapportent aux aspects suivants: génétique, santé animale, finance, accès aux intrants et services d'appui, commercialisation, développement des associations des producteurs et gestion des ressources naturelles.

Pour assouplir les opérations des filières viande et lait, il faudra porter un regard attentif sur les aspects de politique relatifs aux questions institutionnelles, (gouvernance financement, formation) et aux questions techniques (amélioration génétique, alimentation, hydraulique pastorale, santé animale, productions animales, développement des associations d'éleveurs, gestion durable des ressources naturelles, commercialisation).

Les contraintes dans la disponibilité des intrants dans les zones sont nombreuses et sont liées à l'insuffisance dans la disponibilité des intrants et dans l'accès au financement adéquat, à l'inorganisation dans la distribution et l'insuffisance des moyens de conservation.

Pour l'amélioration de l'offre et l'accès aux intrants, il est prévu de poursuivre les efforts de mise en place de réseaux de distribution de proximité, de veiller sur la qualité des intrants vétérinaires et

d'élevage et d'améliorer l'environnement institutionnel (gouvernance, financement formation des opérateurs).

Dans les domaines des infrastructures de production, conservation, transformation et commercialisation on retiendra notamment: (i) les problèmes fonciers; (ii) le manque des unités de conservation et de transformation; (iii) l'accès difficile aux différents marchés et zones pastorales; et (iv) le manque de marchés à bétail transfrontaliers.

Concernant les infrastructures d'élevage et de commercialisation, les solutions proposées portent sur: (i) l'appui au secteur privé pour la mise en place et l'équipement d'infrastructures de conservation et de transformation du lait; (ii) la construction et l'équipement des unités de démonstration et de formation (séchage, conditionnement, charcuteries); (iv) la poursuite du programme de construction des infrastructures de commercialisation du bétail et de la viande, (vi) l'aménagement des points d'eau, puits pastoraux et parcs de nuit etc. et; (vii) le désenclavement des zones pastorales.

Les projets et programmes suggérés dans le plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire portent sur le développement de la filière viande bovine et le développement de la filière lait.

Les programmes prioritaires pour le développement des filières viande et lait s'articuleraient autour de:

- ✓ Renforcement de l'environnement juridique et réglementaire des filières viande et lait.
- ✓ Structuration et professionnalisation des opérateurs de ces filières.
- ✓ Poursuite du programme d'amélioration des infrastructures de commercialisation.
- ✓ Renforcement du SIM-Bétail et des statistiques du secteur.
- ✓ Financement de la conservation, transformation et commercialisation et des autres activités de développement de ces deux filières.

Les couts estimatifs de ces programmes prioritaires sont donnés dans le tableau I.

Tableau I: Couts des projets prioritaires pour le développement des filières viande et lait

Projets	Coûts en \$EU					
	An 1	An2	An3	An4	An5	Total
Développement de la filière des petits ruminants	5 655 385	13 593 846	613 846	460 000	460 000	20 783 077
Développement de la filière viande bovine	8 340 769	10 655 385	3 895 385	3 241 538	1 164 615	27 297 692
Développement de la filière lait	6 622 958	8 986 359	50 000	50 000	50 000	15 759 317
Total	20 619 111	33 235 590	4 559 231	3 751 538	1 674 615	63 840 086

I. INTRODUCTION

Le développement des filières bétail /viande et lait en Afrique de l'Ouest s'inscrit dans le cadre de la composante élevage de la Politique Agricole Commune (PAC/ECOWAP) de la CEDEAO traduite à travers le plan d'action stratégique pour le développement et la transformation du secteur élevage en Afrique de l'Ouest endossé en mars 2011 par les Ministres en charge de l'élevage des Etats Membres (EM). L'ECOWAP s'aligne sur le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et son composant élevage vise, entre autres, la réduction de la dépendance des importations en dehors de la région d'aliments d'origine animale. Le développement de filières bétail/viande et lait doit permettre d'atteindre ce résultat.

De nombreuses études menées dans un passé récent ont permis d'identifier les contraintes qui freinent le développement de ces filières. Les solutions proposées par ces études doivent être testées en vue d'en faire de véritables instruments de politique à incorporer dans les Plans Régionaux d'Investissement Agricoles (PRIA) de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les Plans Nationaux d'Investissement Agricoles (PNIA).

Le présent projet d'appui aux initiatives de la politique pour le développement des filières bétail/viande et lait en Afrique de l'Ouest (TCP/SFW/3402) est mis en œuvre par la CEDEAO avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour répondre à cet impératif. La mise en œuvre du Projet démarre par l'examen du statut des deux filières dans les

Etats Membres. Un accent particulier est mis sur:

- L'établissement du statut actuel des filières bétail/viande et lait.
- L'inventaire des politiques actuelles sur les filières bétail/viande et lait et identifier les gaps.
- L'identification des projets et des programmes pour développer/améliorer les filières bétail/viande et lait, et, proposer des plans d'investissements prioritaire pour chaque filière.
- L'identification des politiques qui facilitent le développement ou l'amélioration des filières bétail/viande et lait, et, suggérer les mécanismes de leur incorporation dans les documents clé de la politique nationale.

Le présent rapport s'articule autour des parties suivantes:

- contexte socioéconomique des filières viande et lait en Guinée;
- description et schématisation des filières viandes et lait;
- infrastructure et autres services d'appui;
- marketing, commerce et prix;
- gouvernance et arrangement institutionnel;
- projets nationaux ou régionaux dont bénéficient les filières;
- politiques et stratégies;
- contraintes touchant les filières viande et lait et les solutions proposées.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES VIANDE ET LAIT

2.1. Produit Intérieur Brut (PIB) actuel du pays et la tendance de ces dernières années

Dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) intérimaire 2011-2012, il est indiqué que le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel s'est situé à 1,8 pour cent en 2007, 4,9 pour cent en 2008, -0,2 pour cent en 2009 et 1,9 pour cent en 2010 contre un objectif de 5,3 pour cent en 2010. Le taux de croissance par tête d'habitant a été de -1,4 pour cent en 2007, 1,7 pour cent en 2008, -3,3 pour cent en 2009, -1,3 pour cent en 2010 contre un objectif de 1,9 pour cent. La part de l'agriculture dans le PIB a évolué comme suit: 13,6 pour cent en 2007, 13,4 pour cent en 2008, 13,9 pour cent en 2009 et 14,2 pour cent en 2010 contre un objectif de 13,3 pour cent. Selon le cadrage macro-économique du Ministère du Plan dans le document du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD), il est mentionné qu'en 2012, le PIB au prix courant s'est élevé à 5776,1 millions dollars EU et le PIB par tête a été de 495 dollars EU (tableau 2).

Tableau 2: Taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2010 à 2012

	2010	2011	2012
PIB national à prix courant en millions de dollars US	4 522,8	5 002,4	5 776,1
PIB par tête (en USD)	412,9	442,5	495,0
Croissance du PIB	1,9%	3,9%	3,9%
Contribution du secteur agricole au PIB national (%)	20,8%	18,8%	18,7%
Contribution de l'élevage au PIB agricole (%)	27,7%	26,2%	25,9%
Contribution de l'élevage au PIB national (%)	5,6%	4,9%	4,8%

2.2. Contribution au PIB national des filières viande et lait

L'élevage, à travers principalement les filières viande et lait, contribue pour 26,2 pour cent au PIB agricole et 4,9 pour cent au PIB national avec un taux de croissance annuel moyen de 3,9 pour cent sur la période 2008-2011 et une perspective de croissance estimée à 5,4 pour cent en moyenne entre 2011 et 2014.

2.3. Contribution aux revenus du ménage, bien être et emploi

Les enquêtes réalisées en 2011 par l'Institut International de Recherche sur l'Elevage (ILRI) dans le cadre du Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique (PROGEBE) indiquent qu'en général, les ménages tirent davantage des revenus de la vente des bovins que celle des ovins et caprins. Lorsque l'on considère l'ensemble des éleveurs, les revenus provenant de la vente des bovins sont trois fois supérieurs aux revenus des ventes des ovins et cinq fois supérieurs aux revenus de vente des caprins. Plus de la moitié (54 pour cent des éleveurs possédant des vaches en lactation) vendent du lait et en tirent un revenu substantiel constituant 86 pour cent des revenus provenant des bovins.

2.4. La proportion de la population engagée (emploi dans les filières viande et lait)

La République de Guinée couvre une superficie de 245 857 Km². Sa population est estimée en 2013 à 11.200.000 habitants avec une densité moyenne de 45,5 habitants / km². Selon les données du dernier recensement national de la population effectué en 1996, cette densité était de 29 habitants au

km² au niveau national, dont 59 en Basse Guinée, 30 en Moyenne Guinée, 14 en Haute Guinée et 34 en Guinée Forestière.

La proportion de la population engagée en termes d'emploi dans les filières viande et lait n'est pas déterminé avec précision. Elle atteindrait 30 pour cent de la population rurale. Toutefois, l'enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté (ELEP) réalisée en 2007 et 2008 montre que 68,4 pour cent des travailleurs sont occupés dans le secteur agricole et la prédominance des micro entreprises en tant que secteur pourvoyeur d'emploi est plus manifeste en milieu rural (90,3 pour cent)

2.5. Les principaux objectifs de la production de la viande et du lait: subsistance, satisfaction de la consommation domestique et exportation

La production de viande est essentiellement destinée à la satisfaction de la consommation domestique et à la subsistance. Toutefois, le pays enregistre quelques exportations informelles de bétail sur pied. Le lait est destiné avant tout à l'autoconsommation familiale, même s'il fait l'objet d'échanges et de commercialisation quotidienne et/ou hebdomadaire, procurant ainsi des revenus complémentaires aux éleveurs.

3. DESCRIPTION ET SCHEMATISATION DES FILIERES VIANDES ET LAIT

3.1. Structures des filières viande et lait

La structure des filières viande et lait est constitué d'opérateurs exerçant à la production, à la commercialisation, à la transformation et à la consommation. Ces filières comprennent:

3.1.1. Les éleveurs et leurs organisations professionnelles

Les éleveurs en systèmes traditionnels et leurs organisations professionnelles constituent des acteurs de premier ordre des filières bétail viande lait.

Les activités menées par ces organisations professionnelles relèvent du besoin des éleveurs de garantir la sécurité de leurs troupeaux par des structures faïtières.

3.1.2. Les prestataires de services

Trois grossistes répartiteurs d'intrants sont opérationnels sur l'ensemble du territoire avec, pour certains d'entre eux, des officines secondaires installées à l'intérieur du pays. Quarante-trois (43) cabinets vétérinaires privés, localisés pour la plupart dans les préfectures, interviennent dans le commerce de produits vétérinaires et de matériels d'élevage. Les soins vétérinaires proprement dits sont peu développés. Les cabinets vétérinaires situés dans la zone à péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) bénéficient assez souvent de mandats sanitaires de vaccination contre cette maladie, en même temps qu'ils assurent la formation des éleveurs.

Le réseau de distribution d'intrants vétérinaires est généralement constitué des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) et des agents de l'Etat évoluant au niveau des postes d'élevage. Ces ACSA, formés par les services de l'Etat, et les cabinets vétérinaires privés assurent la vente des médicaments, les actions de prévention et de soin et participent à la surveillance des maladies animales. Ils sont encadrés par les Directions Préfectorales de l'élevage et certains d'entre eux interviennent chez les petits éleveurs non groupés (majoritaires) et d'autres exercent des activités de santé animale de base au sein des groupements. Leur nombre s'élèverait à 2.066 opérationnels évoluant dans les 1088 groupements d'éleveurs existants.

Les Comités de Défense Sanitaire (CDS) sont mis en place au sein des groupements pour assurer la veille sanitaire. Ils constituent la base du Réseau d'Epidémiologie-surveillance des Maladies Animales de la Guinée (REMGU) et ont pour rôle d'informer les services vétérinaires de leur zone en cas d'apparition ou de suspicion de maladie. Ces CDS sont très utiles dans la lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et dans la consolidation du cordon sanitaire.

3.1.3. Les opérateurs du commerce du bétail et de la viande

3.1.3.1. Filière viande

Les opérateurs de la filière viande sont pour la plupart organisés en coopératives préfectorales, soit de bouchers ou de commerçants de bétail. Au niveau national, il existe une coopérative nationale des bouchers et une Union nationale des commerçants de bétail.

➤ **Les collecteurs ou «courtiers»**

L'étude Chagnaud révèle que le système de commercialisation du bétail le plus répandu en Guinée est la collecte des animaux chez l'éleveur. Celle-ci peut être effectuée selon quatre modalités principales à savoir le courtage, l'achat totalement à crédit, l'achat en partie comptant et l'achat comptant. Au niveau villageois, le courtage est à la base du système. L'achat totalement à crédit tout comme l'achat au comptant est rare.

Suivant Chagnaud approuvé par TYC/DNE 1995, la fonction des collecteurs ou courtiers est très informelle, car leur activité n'est ni suivie, ni quantifiée. Cependant ils jouent entre les niveaux éleveur et marché un rôle d'interface important qui consiste à drainer le bétail de l'exploitation aux marchés. Ils sont à la fois des informateurs et des facilitateurs pour l'éleveur, et pour le marchand. Leur rôle est plus marqué dans les zones enclavées. Deux schémas principaux coexistent dans la fonction de collecteur. Il s'agit des collecteurs résidant sur le marché et prospectant régulièrement dans la zone d'élevage périphérique d'une part et d'autre part des collecteurs occasionnels, souvent éleveurs eux-mêmes, domiciliés dans les zones d'élevage et amenant occasionnellement du bétail sur le marché le plus proche. Dans tous les cas, il s'agit de très petits commerçants travaillant à temps partiel et cumulant cette fonction annexe avec leurs activités principales d'agriculteurs ou d'agro-éleveurs. Ils ne sont jamais patentés.

Les modalités d'acquisition du bétail sont variables et très dépendantes de la confiance dont bénéficient ces opérateurs. Cependant, ceux qui prospectent dans un rayon de 30 à 60 km autour de leur marché de résidence semblent obligés de payer au comptant la majorité du bétail qu'ils négocient. Par contre ceux qui prennent en charge du bétail de leur voisinage le font très souvent à crédit (total ou partiel).

La marge brute d'intervention est très variable selon la valeur de l'animal. Rapportée au prix de vente sur le marché, elle semble être de l'ordre de 2 à 4 pour cent. Il a été également constaté que si l'état du marché n'est pas favorable (absence d'acheteurs importants) et que les prix offerts ne permettent pas de dégager un bénéfice minimum, les collecteurs (les résidents en particulier) n'hésitent pas à conserver les animaux pour les représenter ultérieurement. Leur volume d'activité individuelle reste faible, car l'importance de chaque opération est réduite, allant de une à quatre têtes.

➤ **Les marchands de bétail**

Les marchands constituent une autre catégorie de commerçants de bétail. Leur fonction est en principe une activité réglementée et patentée. Suivant un dénombrement effectué au cours de la revue du secteur de l'Élevage en 2009, le nombre de marchands de bétail s'élève à 50 (tous agréés) à Conakry et 414, dont 152 agréés, dans 24 préfectures du pays. Les modalités d'activités des marchands sont diverses, mais peuvent, selon l'étude TYC/DNE, être ramenées à deux schémas principaux suivants:

- Le premier regroupe les marchands qui cumulent les fonctions de collecteurs primaires et d'expéditeurs. Dans ce cas ils utilisent régulièrement les services de plusieurs employés (pouvant aller jusqu'à 10) qui parcourent les zones d'élevage pour le compte du marchand principal.
- Dans le second cas, le marchand agit seul ou avec l'aide d'un employé de confiance. Il achète sur un ou plusieurs marchés et n'approvisionne généralement qu'une seule destination.

Selon la même étude, le volume annuellement traité est très variable, car compris entre quelques dizaines et plusieurs centaines d'animaux. L'exercice de la profession exige la disponibilité d'un fonds de roulement dont l'importance conditionnera le volume annuel d'activités.

➤ **Les bouchers abattants**

Comme déjà évoqué plus haut, les bouchers abattants jouent un rôle prépondérant dans la filière du bétail et de la viande. Quelles que soient leurs zones d'opération (agglomérations de petite ou moyenne importance ou principales villes du pays), la majorité d'entre eux s'approvisionnent eux-mêmes en bétail. A ce titre, ils ont une double fonction dans le processus de ravitaillement en viande des consommateurs.

En 1993, la Direction Nationale de l'Élevage (DNE) a recensé 721 bouchers abattants de bovins et 297 bouchers abattants de petits ruminants (ou grilleurs de viandes) dans 31 préfectures. Au cours de l'étude sur la revue du secteur de l'Élevage de 2009, 220 bouchers, dont 80 agréés, ont été recensés à Conakry. A l'intérieur du pays, 886 bouchers, dont 437 agréés, ont été dénombrés dans 24 préfectures sur les 33 que compte le pays.

Les modalités de l'activité sont très homogènes dans tout le pays. La tâche primordiale d'un patron-boucher est d'assurer son approvisionnement en bétail, responsabilité rarement déléguée à un employé. Dans la majorité des cas, l'achat des bovins oblige le boucher à se déplacer soit à la périphérie (20 à 30 km) de son lieu d'activité, si ce dernier est localisé dans une zone d'élevage dense, soit beaucoup plus loin pour se rendre alors sur les marchés hebdomadaires de collecte ou de regroupement. Compte tenu de l'absence de marchés terminaux proprement dits, pour les bouchers opérant dans les grands centres de consommation (Labé, Kankan, N'Zérékoré, Kindia, etc.), les déplacements sont inévitables. Les distances les plus fréquentes sont comprises entre 50 et 70 km. Cependant, les bouchers des villes de la Guinée Forestière parcourent jusqu'à 300 à 400 km pour se rendre sur les marchés d'approvisionnement (cas de Dogomet par exemple situé à la frontière de la Haute et de la Moyenne Guinée). Ceux de Conakry fréquentent régulièrement les marchés de Gaoual, Téliélé, Lélouma, Dabola, etc., soit un rayon d'approvisionnement qui dépasse 500 km.

Une fois l'approvisionnement assuré, le patron-boucher intervient matériellement peu et délègue la majorité (et souvent l'intégralité) du travail de transformation et de vente à ses apprentis. Cependant, il assure une surveillance précise, en particulier au moment de la pesée de la viande. Le nombre d'employés est variable, mais la moyenne peut être raisonnablement estimée à trois apprentis réguliers.

Il y a lieu de signaler cependant:

- Un nombre souvent excessif d'intervenants supplémentaires qui accomplissent de multiples tâches telles que le cassage de la tête, l'écharnage des cuirs, le nettoyage sommaire des panses et des boyaux, etc.
- La spécialisation de certaines fonctions, comme celle d'égorgeur par exemple, pour laquelle un choix consensuel de la part des patrons bouchers est souvent nécessaire.

Le boucher assiste toujours à la fin des opérations d'abattage et procède alors à la pesée avant de confier la viande et les viscères vendues au poids à son «coupeur», c'est à dire à l'employé responsable en titre de la vente en détail. Les abats et issues vendus à la pièce (pieds, cuirs, parfois la tête entière) sont au même moment vendus à des opérateurs spécialisés, souvent des femmes. Les modalités de rémunération varient sensiblement d'une ville à une autre et même parfois entre les bouchers d'un

même centre. Mais la rémunération en nature (part coutumière) domine sans pour autant être généralisée. Ce qui est par contre général et caractéristique pour la Guinée, c'est la pesée effective de pratiquement toutes les carcasses et viscères mis en vente sur les marchés du pays.

➤ **Les bouchers détaillants**

La notion de boucher détaillant est surtout propre à la ville de Conakry où l'importance de l'activité de boucherie nécessite une structuration des bouchers en abattants et détaillants. A la différence des "coupeurs", les bouchers détaillants ne sont pas des employés directs des bouchers abattants. Ils sont liés à ces derniers par des opérations d'achat/vente de carcasses, demi carcasse ou même de quartier qu'ils transportent par taxi de l'abattoir vers les points de vente disséminés à travers la ville de Conakry (marchés en général et autres points de vente). Ils représentent une couche importante du métier tant du point de vue nombre que rôle de distributeurs de viande aux consommateurs. Ils traitent essentiellement la viande bovine.

La liaison "boucher abattant - boucher détaillant" a été qualifié de "véritable contrat de mariage" à travers lequel les détaillants prennent la viande en dette pour payer après la vente. Ce "contrat" serait très peu avantageux pour les détaillants, car d'après eux ils en tirent peu de bénéfices et subissent des pertes fréquentes. Mais ils ne peuvent étaler au grand jour leurs maux au risque de voir rompre le "mariage" contracté.

3.1.3.2. Filière lait

Quant à l'organisation de la filière laitière, les principaux acteurs sont les femmes et on distingue les groupes d'acteurs suivants:

- les éleveurs (généralement des hommes);
- les femmes d'éleveurs ou fermières directement impliquées dans la production;
- les femmes intéressées par la commercialisation (vendeuses ou intermédiaires);
- les groupements laitiers; et
- les transformatrices.

Au niveau de la production, les éleveurs (hommes et femmes) interviennent dans l'orientation et la gestion des troupeaux, l'achat des intrants vétérinaires, des compléments alimentaires (graines de coton) et des minéraux (sel). Les femmes fermières sont fortement impliquées dans la conduite des troupeaux de femelles en lactation. Elles s'occupent particulièrement des soins et de la complémentation minérale de la vache en lactation, de la traite, de la transformation du lait frais en sous-produits laitiers, du transport des produits laitiers sur les marchés hebdomadaires et de leur commercialisation. Elles s'occupent en outre de la répartition du lait entre les besoins de la famille et la part commercialisable.

Les acteurs de la commercialisation du lait et des produits laitiers sont représentés par 4 catégories d'intervenants comme ci-dessous.

➤ **Les groupements laitiers**

Il s'agit de groupements féminins intervenant dans la transformation et la commercialisation du lait et des produits laitiers. Ces groupements féminins sont membres des organisations des éleveurs de Guinée qui bénéficient des mêmes droits associatifs que les éleveurs (formation sur place et à l'étranger, conseils, appui technique, etc.). Ils bénéficient également de dons en équipements de transformation et de conservation du lait de la part de certains projets de développement et/ou de promotion féminine. Trois groupements ont bénéficié de l'appui de la FAO dans le cadre d'un TCP pour la mise en place d'un modèle de développement laitier pour les zones enclavées du pays. Il s'agit des groupements des femmes de Pita créé en 1996 avec 39 adhérentes, de Gaoual créé en 1996 avec 12 adhérentes et de Koumbia avec 41 adhérentes. Ces groupements disposent de mini-laiteries et utilisent la lactopéroxydase pour la conservation du lait. Ils produisent en général le lait pasteurisé conditionné, le yaourt brassé, le lait caillé, la crème fraîche, le beurre (liquide et dur), le fromage blanc battu (liquide et dur) et les boissons lactées.

Selon les résultats des enquêtes menées en janvier 2007 sur le diagnostic de la situation nationale du secteur de l'élevage, 839 groupements féminins sont opérationnels dans le pays avec 76 groupements en Basse Guinée, 376 en Haute Guinée, 69 en Guinée Forestière et 318 en Moyenne Guinée.

➤ **Les femmes opératrices du commerce des produits laitiers**

Elles collectent le lait à partir des fermes et dans les marchés ruraux pour les marchés urbains. Elles vivent en milieu rural et se rendent au marché à pied, interceptent le lait de quelques productrices se rendant au marché pour le revendre en gros avec une petite marge de bénéfice. Elles peuvent collecter des quantités variant de 150 à 200 litres pour les grands lieux de consommation, notamment les zones minières et les chefs-lieux des préfectures. Il y a également des intermédiaires grossistes venant des grandes villes, qui achètent des quantités de lait collectées par les collectrices ou collecteurs intermédiaires de premier niveau et qui les commercialisent dans les grandes agglomérations du pays. Elles traitent des volumes de lait plus importants (entre 400 et 800 litres de lait caillé et 5 à 10 litres de beurre de vache). Elles ont généralement un fonds de roulement relativement important.

➤ **Les commerçantes détaillantes**

Elles sont basées en des lieux fixes dans les villes et passent des contrats avec les femmes grossistes.

➤ **Les transformatrices et/ou restauratrices**

Elles sont surtout localisées dans les lieux où existent de très grands marchés de consommation de produits laitiers locaux et d'importation. En zone rurale, elles vendent leurs produits aux voyageurs et/ou étrangers, tandis qu'en zone urbaine, elles servent de sources d'approvisionnement pour des cérémonies de mariage, de baptême et parfois des sacrifices funèbres. Dans les centres urbains, les femmes engagées dans la production du lait font recours au lait en poudre importé et à certains produits laitiers. On rencontre ce type d'acteurs surtout dans des grandes villes comme Conakry où il existe plus de 10 groupements féminins formalisés pour cette activité.

Sur le plan du commerce, les circuits commerciaux du bétail et des produits de l'élevage demeurent encore inorganisés et peu structurés limitant ainsi la possibilité d'une exploitation judicieuse du potentiel commercial de les filières bétail/viande et lait en termes de valeur ajoutée et d'augmentation des revenus des ruraux. Le commerce du bétail vivant demeure le système dominant.

3.2. Flux physiques de viande et lait parmi les différents composants (acteurs) et tableau des flux courants de la filière

3.2.1. Flux physiques de viandes

Les flux physiques de viandes sont localisés à l'intérieur des différentes préfectures et sous-préfectures où ils se situent entre les abattoirs, les boucheries et les points de vente. Ces flux sont de moindre importance, voire négligeables entre les préfectures et les régions. Le tableau 3 présente l'importance des flux internes en termes d'abattages contrôlés dans les grands centres de consommation du pays.

Tableau 3: Abattages contrôlés de bovins (2010 – 2012)

N°	Régions naturelles	Nombre de bovins abattus		
		2010	2011	2012
1	Zone spéciale Conakry			39 058*
2	Basse Guinée	23 015	20 508	22 755
3	Moyenne Guinée	23 738	26 987	27 313
4	Haute Guinée	18 739	25 835	21 295
5	Guinée Forestière	15 653	14 788	15 497
Total (têtes abattages contrôlés)		81 145	88 118	86 860
Total quantité viande bovine importée (tonnes)		10743	10977	11337
Total quantité de viande exportée (tonnes)				32,5

* Non compris les abattages de la commune de Matoto qui sont non disponibles

Les importations de viande en Guinée portent essentiellement sur la viande bovine et de volaille congelée. De 2009 à 2012, le pays a importé respectivement 5.409 tonnes, 10.743 tonnes, 10977 tonnes et 11337 tonnes de viandes de toutes catégories (Annexe 1). Ces importations ont représenté 11,6 pour cent de la production nationale en 2012 (soit 97 556 tonnes de viande produites en 2012). Les viandes bovines et de petits ruminants importées représentent 20,7 pour cent des importations totales de viandes à la même année soit une quantité de 11 337 tonnes de viande rouge et blanche importée en 2012 contre des réexportations de viandes estimées à 32,5 tonnes (soit 0,3 pour cent des importations).

Les viandes importées sont destinées essentiellement aux compagnies minières, supermarchés et aux consommateurs des grands centres urbains.

3.2.2. Flux physiques de bétail de boucherie

Concernant les flux du bétail de boucherie, ils concernent essentiellement les mouvements entre préfectures quand il s'agit des flux internes. Quant aux flux externes, la collecte des données est très aléatoires, car les transferts de bétail hors des frontières se font dans la majorité des cas de façon informelle et sont par conséquent peu contrôlés. Néanmoins, les informations disponibles donnent une idée sur les grands flux, permettant ainsi de dégager les tendances de transactions entre zones de production et zones de consommation (figure 1).

3.2.2.1. Les flux internes

En Guinée, les deux régions naturelles les plus importantes du point de vue cheptel sont la Moyenne Guinée et la Haute Guinée qui contribuent fortement à l’approvisionnement des deux autres régions naturelles que sont la Basse Guinée et la Guinée forestière. Les plus grands flux internes sont ceux partant de la Moyenne et de la Haute Guinée vers la capitale. D’autres flux non moins importants permettent d’approvisionner, à partir des zones de production, la région forestière qui est grandement déficitaire et certaines zones minières.

Par ailleurs, il existe des flux internes entre les préfectures et les chefs-lieux des régions qui constituent d’importantes zones de consommation. C’est le cas de la ville de Labé en Moyenne Guinée, celle de Kankan en Haute Guinée, Kindia en Basse Guinée et N’Zérékoré en Guinée Forestière.

Les principaux flux de petits ruminants sont ceux enregistrés à destination de Conakry en provenance des principales zones d’élevage (Mamou, Kindia, Dalaba, Téliélé, Labé, Faranah et Dabola) et de Nzérékoré en provenance de Beyla notamment de Sinko.

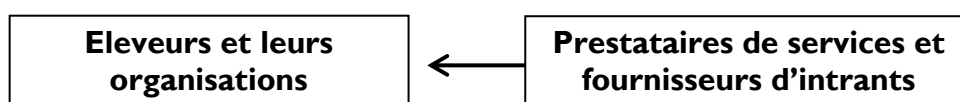
3.2.2.2. Les flux transfrontaliers

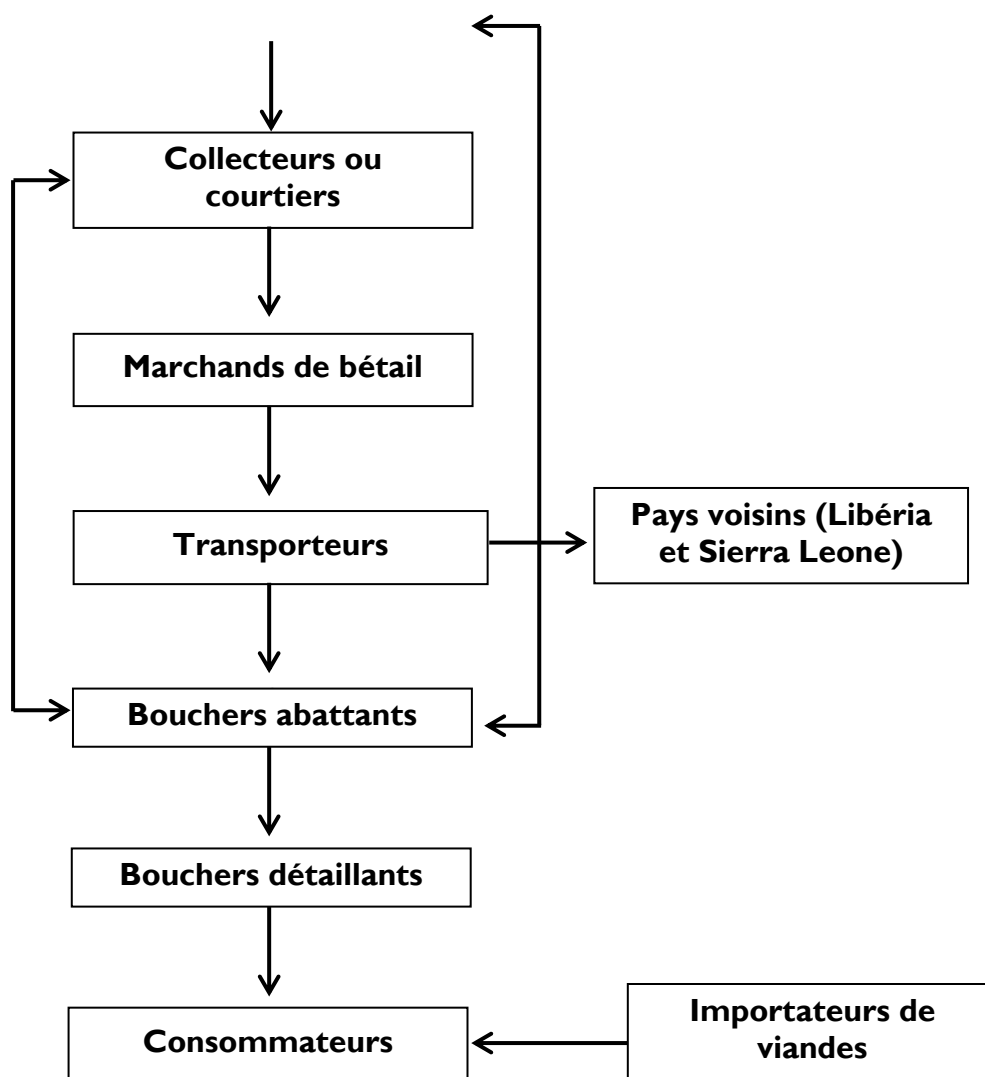
Suivant l’étude TYC/DNE de 1995, les importations et exportations de bétail vif n’ont jamais pu faire l’objet d’un contrôle réel en Guinée. Ce constat demeure jusqu’à présent. Le long des frontières terrestres avec les six Etats voisins, le contrôle du trafic frontalier d’animaux convoyés à pied est très difficile. Ces flux transfrontaliers sont surtout motivés par une logique financière. Pour qu’ils s’instaurent et qu’ils se développent, il est indispensable que les opérateurs y trouvent un intérêt financier. Lorsque le prix du bétail et de la viande se trouvent à un niveau absolument comparable de part et d’autre avec les pays voisins, les commerçants de bétail trouvent moins d’intérêt à convoier leur bétail en dehors des frontières guinéennes. Par contre, quand les prix deviennent plus intéressants dans les pays limitrophes, on assiste à un flux commercial du bétail très important vers ces pays.

Quant aux importations du bétail et de la viande en provenance des pays limitrophes, notamment ceux de la zone CFA, le facteur limitant réside au niveau de la valeur monétaire du franc guinéen qui n’encourage pas les opérateurs de la filière viande à vendre sur le marché guinéen. Cependant, on constate un flux de plus en plus important d’importations d’ovins en provenance de la République du Mali, notamment à l’occasion des fêtes de Tabaski et de fin d’année.

Sur le plan commercial, la Sierra Leone et le Libéria constituent les principales destinations du bétail bovin guinéen, avec des volumes annuels compris entre 25 000 et 30 000 têtes jusqu’en 1980 et estimés à 40 000 têtes en 2008. Cette affluence est soutenue par des prix plus rémunérateurs dans ces deux pays.

Figure I: Schéma du flux physique entre les acteurs et les segments de la filière bétail/viande





3.2.3. Flux physiques de lait

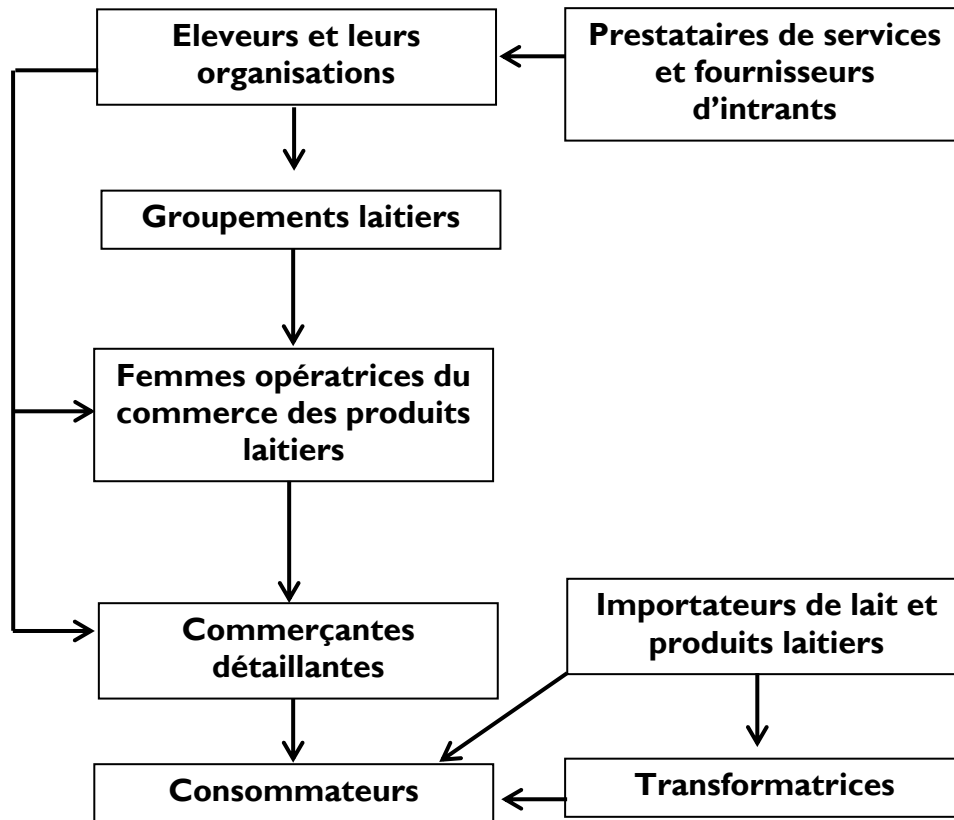
Les flux physiques du lait concernent la production nationale (essentiellement issue des élevages traditionnels) et les importations (figure 2). La situation des flux extérieurs peut être appréciée à travers les importations et réexportations de lait et produits laitiers présentées dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4: Importations et réexportations de lait et produits laitiers de 2009 à 2012

Années	Quantités (en tonnes d'équivalent lait)	
	Importations	Réexportations
2009	12 791,8	7,72
2010	14 600,6	126,71
2011	17 800,7	25,47
2012	14 916,7	378,79

Les importations de lait et produits laitiers ont représenté 9,6 pour cent de la production nationale de lait en 2012 (soit une production nationale estimée à 155 076 tonnes équivalent lait en 2012) (Annexe 2).

Figure 2: Schéma du flux physique entre les acteurs et les segments de la filière lait



3.3. Le processus de la production primaire

3.3.1. Type d'élevage dominant ou autres systèmes de production animale

Les systèmes de production en élevage ont fait l'objet de plusieurs études en Guinée. Les deux dernières études sont celles menées par Jean TYC en 1993 dans le cadre de l'élaboration du Programme de Développement de l'Élevage en Guinée (PDEG) et celle réalisée en 1993 par la DNE en collaboration avec le bureau d'études SEDES et l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux (IEMVT) pour la mise en place d'un système de suivi zoo économique du secteur de l'Élevage. Les deux études ont abouti au fait que plusieurs systèmes d'élevage sont pratiqués en Guinée en fonction des espèces élevées comme ci-dessous décrits.

3.3.1.1. Systèmes d'élevage de bovins

L'élevage bovin est caractérisé par des systèmes très hétérogènes, non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau local. On rencontre trois principaux systèmes qui se distinguent en fonction de la taille des troupeaux, de la pratique de l'agriculture, de la transhumance et de la monétarisation des activités agricoles et pastorales.

- **Elevage familial de petite dimension (petits éleveurs de bovins):** il est particulièrement représentatif des préfectures densément peuplées du plateau central du Foutah où il est majoritaire. C'est un système sédentaire caractérisé par une divagation généralisée des animaux en saison sèche. La taille du troupeau se situe entre **1 et 10 têtes**. L'agriculture est fortement monétarisée.
- **Elevage semi-pastoral de moyenne dimension (éleveurs moyens de bovins):** il est constitué d'exploitations dont la taille du troupeau se situe en général entre **10 et 30 têtes**, ce système d'élevage est généralement sédentaire, mais peut être transhumant en saison sèche. L'intégration à l'agriculture y est généralement faible et les revenus extérieurs à l'exploitation sont importants.
- **Elevage pastoral de grande dimension (grands éleveurs de bovins transhumants saisonniers):** ce sont des exploitations disposant de grands troupeaux de bovins associés dans la plupart des cas (77 pour cent) à des petits ruminants. Les effectifs de bovins sont généralement **supérieurs à 30 têtes** et peuvent atteindre des centaines. Dans 95 pour cent des cas les exploitants pratiquent l'agriculture et près de la moitié d'entre eux pratiquent la culture attelée. Ce sont essentiellement eux qui font la transhumance. La moitié des éleveurs font la petite transhumance sur un parcours limité à 20 km environ et cinq pour cent font la transhumance à grand déplacement (100 km et plus). Ils font des investissements importants pour l'élevage à travers des achats d'animaux vivants, d'intrants, des constructions d'infrastructures et engagent des salariés pour la conduite de leurs animaux.

3.3.1.2. Systèmes d'élevage de petits ruminants

Les méthodes d'élevage des petits ruminants sont assez homogènes à travers le pays. Il est cependant possible d'identifier deux systèmes principaux.

- **L'élevage villageois (agriculteurs-éleveurs de petits ruminants):** il est constitué d'une taille de troupeaux ne dépassant généralement pas **10 têtes par élevage**. Dans ce système d'élevage extrêmement extensif, les animaux divaguent pendant la journée à la recherche de fourrages. Pendant la saison des cultures, les animaux portent soit des carcans pour les empêcher de traverser les clôtures protégeant les cultures (propre au Foutah Djallon), soit ils restent attachés au piquet. Ce système est le plus important et présente des particularités régionales quant au type d'habitat, au mode de conduite des animaux en saison des pluies, ainsi qu'à la pratique de l'abreuvement et de la complémentation.
- **L'élevage familial périurbain (agriculteurs-éleveurs de petits ruminants seuls):** il est constitué d'un effectif maximum de 5 têtes dont l'alimentation est basée sur les déchets ménagers et un affouragement rudimentaire. Les animaux sont parfois conduits par les enfants dans les petites zones pâturables ou attachés à un piquet le long de la route. La production est quasiment destinée à l'autoconsommation.



3.3.1.3. Systèmes de production laitière

La N'Dama, principale race bovine exploitée en Guinée, affiche des productions laitières très faibles (0,4 – 0,5 litres/jour en Basse Guinée et en Moyenne Guinée, 0,6 à 0,8 litres/jour en Guinée Forestière et en Haute Guinée, hors consommation veau).

La production laitière en Guinée repose essentiellement sur les élevages traditionnels. Dans ces élevages, la consommation des intrants se trouve à un niveau très faible et se limite généralement à l'utilisation des produits vétérinaires avec peu de complémentation alimentaire durant les périodes de soudure. Pour de nombreux éleveurs, de la Moyenne Guinée notamment, la finalité première de l'élevage bovin traditionnel est de produire du lait. La traite n'est pratiquée que sur les vaches et elle a tendance à se généraliser dans tout le pays. Mais où qu'elle se pratique, cette activité revient aux femmes à qui la garde des animaux est aussi confiée et qui s'occupent de la transformation du lait.

Le système amélioré de production laitière est quasiment inexistant. La seule ferme utilisant des sujets issus de croisements entre la race locale N'Dama et des races exotiques avec des niveaux de production atteignant huit à 10 litres de lait /jour est celle de Fandié dans la préfecture de Forécariah.

Du point de vue structure, la filière lait repose sur les groupes d'acteurs suivants: les éleveurs (généralement des hommes), les femmes d'éleveurs ou fermières directement impliquées dans la production, les groupements laitiers, les transformatrices et les femmes impliquées dans la commercialisation (vendeuses ou intermédiaires).

Au niveau de la production, les éleveurs (hommes et femmes) interviennent dans l'orientation et la gestion des troupeaux, l'achat des intrants vétérinaires, des compléments alimentaires (graines de coton) et des minéraux (sel). Les femmes fermières sont fortement impliquées dans la conduite des troupeaux de femelles en lactation. Elles s'occupent particulièrement des soins et de la complémentation minérale de la vache en lactation, de la traite, de la transformation du lait frais en sous-produits laitiers, du transport des produits laitiers sur les marchés hebdomadaires et de leur commercialisation. Elles s'occupent en outre de la répartition du lait entre les besoins de la famille et la part commercialisable.

3.3.2. Taille moyenne de la ferme

En Guinée, il faut plutôt parler de taille moyenne des troupeaux au lieu de fermes comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5: Taille moyenne des troupeaux bovins, ovins et caprins

Régions naturelles	Elevage des bovins		Elevage des ovins		Elevage des caprins	
	Nombre d'éleveurs	Taille moyenne troupeaux	Nombre d'éleveurs	Taille moyenne troupeaux	Nombre d'éleveurs	Taille moyenne troupeaux
Basse Guinée	16 108	33	17 353	9	21 803	9
Moyenne Guinée	94 676	12	44 927	7	62 744	8
Haute Guinée	79 200	13	40 263	6	35 691	6
Guinée Forestière	13 940	11	18 998	5	21 311	5
Conakry	15	9	557	7	397	6
Ensemble du pays	203 939	14	122 098	7	141 946	7

Source: Recensement National du Cheptel, 2000

Suivant le dernier recensement national du cheptel réalisé en 2000, la taille moyenne des troupeaux bovins est de 14 têtes au niveau national. Elle atteint 43 à Kindia, 46 à Gaoual, 53 à Boffa, 56 à Coyah, 74 à Boké et 78 à Forécariah. Celle des petits ruminants est de sept têtes au niveau national. Cette tendance se maintient jusqu'à nos jours.

La plupart (66 pour cent) des éleveurs de bovins sont des agro-éleveurs disposant de troupeaux dont la taille ne dépasse pas 10 têtes. Seulement 25 pour cent de ceux-ci sont des éleveurs agriculteurs disposant de troupeaux dont la taille se situe entre 11 et 30 têtes. Peu d'éleveurs (9 pour cent) possèdent plus de 30 têtes. Parmi eux, 1,4 pour cent seulement sont des pasteurs purs possédant des troupeaux dont la taille dépasse 100 têtes. On note la présence de grands troupeaux bovins en Basse Guinée.

L'essentiel des éleveurs de petits ruminants (99 pour cent) possèdent des effectifs ne dépassant pas 30 têtes. Parmi eux, 84 pour cent des éleveurs d'ovins et 83 pour cent des éleveurs de caprins possèdent des petits troupeaux dont la taille ne dépasse pas 10 têtes.

3.3.3. Rendement par unité (poids vif/carcasse par espèce animale (bovin, ovin, caprin, camelin) et production du lait par jour et par lactation chez les différentes espèces animales (vache, brebis, chèvre, chamelle)

Les rendements des différentes espèces animales sont estimés à travers le modèle de simulation des productions animales du Ministère de l'Elevage à une moyenne de 57 pour cent pour les bovins, 59 pour cent pour les caprins et 57 pour cent pour les ovins. Le poids moyen des carcasses se présente comme suit: pour les bovins 93,45 kg, pour les ovins 11,35 kg, pour les caprins 12,42 kg et pour les porcins 42,66 kg.

Concernant la production laitière, elle provient essentiellement des bovins. La race N'Dama, principale race bovine exploitée en Guinée, affiche des productions laitières très faibles (0,4 – 0,5 litres/jour en Basse Guinée et en Moyenne Guinée, 0,6 à 0,8 litres/jour en Guinée Forestière et en Haute Guinée, hors consommation veau). La production par lactation chez cette race est évaluée en 2011 par une étude menée par ILRI dans les zones d'intervention du PROGEBE à 419 litres.

3.3.4. Productions totales en viande et en lait de chaque système rural

Les productions de viande et de lait proviennent du système d'élevage traditionnel. Elles sont évaluées sur la base des effectifs du cheptel et des paramètres d'exploitation des différentes espèces concernées. Les productions totales en viande et lait des élevages traditionnels sont estimées dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6: Productions de viande et lait en tonnes (2010 – 2012)

Viandes	Quantités produites (en tonnes)		
	2010	2011	2012
Viande bovine	61 600	64 979	68 543
Viande ovine	6 395	6 822	7 278
Viande caprine	9 018	9 623	10 268
Viande porcine	1 438	1 509	1 583
Total ruminants et porc	161 384	170 605	87 672
Viande de volaille	7 771	9 463	9 884
Lait de vache	139 369	147 013	155 076

Source: BSD du Ministère de l'Élevage

3.3.5. Perte post récolte en viande et en lait

Les pertes en viande ne sont pas importantes en Guinée, compte tenu du fait que le volume des abattages est dimensionné à la demande et tient compte de la limitant que représentent la faiblesse, voire le manque des moyens de conservation.

Quant au lait, des pertes importantes sont enregistrées dans les grandes zones d'élevage enclavées et éloignées des zones de consommation. Ces pertes sont aussi provoquées par le manque de moyens de transformation et de conservation du lait.

3.3.6. Capacité de stockage des productions

Les capacités de stockage des productions sont très réduites en Guinée. Les filières bétail-viande et lait ne disposent d'aucune infrastructure de stockage dans les circuits de distribution traditionnelle. En général, faute de moyens de stockage sous froid, le boucher détaillant fait en sorte qu'au cours de la distribution de la viande sur les marchés, que les invendus de la journée ne soient ni des abats, ni des viscères ou des fragments de carcasse dont la conservation est plus délicate et d'un aspect moins attrayant pour la vente le lendemain.

La distribution moderne occupe une très faible place dans la valorisation des viandes issues de la production locale. Cette forme de distribution qui utilise le froid comme moyens de conservation, n'est pratiquée que dans les supermarchés et sur certains sites miniers.

3.4. Intrants et facteurs pour la production primaire

En 2011, la Guinée dispose pour la production primaire de bétail, viande et lait, d'un cheptel composé de 5 174 939 bovins, 1722 729 ovins, 2 060 664 caprins et de 99 875 porcins.

3.4.1. Type et quantité d'intrants requis

Il existe deux types d'intrants: les intrants vétérinaires et les intrants zootechniques. Les Intrants vétérinaires sont constitués d'anti-infectieux, antiparasitaires internes et externes, vaccins et matériels vétérinaires. Les intrants zootechniques utilisés dans les filières bétail-viande-lait sont essentiellement les pierres à lécher et les graines de coton. En générale, il est difficile de déterminer les quantités requises d'intrants dans la mesure où les élevages sont caractérisés par leur faible niveau de consommation d'intrants.

3.4.2. Prix d'achat par type d'intrants

Pour les prix d'achat par type d'intrants, se référer à l'annexe 3.

3.4.3. Saisonnalité des prix et quantité du principal intrant.

En Guinée, les prix des intrants ne varient pas en fonction des saisons. Les variations observées sont plutôt du fait de l'inflation monétaire et des prix pratiqués par les laboratoires. Les quantités sont aussi fonction de l'importance de la demande. Elles augmentent généralement avec les commandes faites par les projets de développement en cours d'exécution sur les différentes zones pastorales.

3.4.4. Coûts de stockage des intrants

Les coûts de stockage des intrants sont minimisés dans le cas des médicaments vétérinaires pour lesquels les officines s'arrangent toujours à harmoniser les commandes avec la vitesse d'écoulement des produits, en évitant ainsi de les stocker pendant une longue durée. Quant aux vaccins, leurs coûts de stockage comportent les différentes charges liées à la location des magasins et les frais d'énergie pour le fonctionnement de la chaîne de froid. A titre d'exemple, un des grossistes répartiteurs d'intrants vétérinaires du pays a dépensé 126 millions de GNF en 2012 pour la location du magasin de stockage des vaccins et 9 millions pour l'électricité sur une valeur globale des vaccins stockés de 162 millions de GNF. Ce qui représente 13,3 pour cent de cette valeur.

3.4.5. Coût du transport des intrants de plusieurs localités

Les coûts du transport des intrants sont hétérogènes et difficiles à évaluer à cause des faibles quantités qui font l'objet de transport sur de longues distances (Guinée Forestière et Haute Guinée). Le réseau de distribution des intrants vétérinaires ne couvrent que quelques officines ouvertes par les plus importants grossistes répartiteurs de la place. La plupart des points de vente de ces intrants sont situés dans et aux alentours de la capitale et ils enregistrent généralement un faible volume d'achat.

Les couts de transport les plus importants sont représentés par le fret aérien et maritime au moment de l'importation des intrants vétérinaires et zootechniques. Pour les vaccins, ce coût s'élève à 7,5 pour cent de leur prix. Pour les médicaments le coût de transport d'un conteneur d'une valeur de 160

millions GNF est de 4,5 millions GNF. Quant au coût de transport des magasins situés à Conakry vers les officines ouvertes à l'intérieur du pays et dans le cas des grosses commandes provenant généralement des projets, il représente 2,5 pour cent de la valeur des produits.

3.5. Les étapes de transformation jusqu'au produit final

La filière viande ne comporte pas beaucoup d'étapes de transformation. Elles se résument à deux grands circuits: le circuit vivant et le circuit mort. En effet, le circuit vivant est représenté par les animaux vivants achetés par les bouchers et marchands de bétail sur les différents marchés. Une fois dans les abattoirs, le circuit mort est entamé avec l'abattage de ces animaux qui sont transformés en viande livrée à la consommation humaine. Cette viande ne subit aucun autre processus de transformation.

S'agissant de la filière lait, les étapes de la transformation peuvent comporter plusieurs processus, dont le plus important est la transformation du lait frais trait de la vache en lait caillé mis sur le marché. Il faut aussi noter la production de yaourt, du beurre et du babeurre dans les mini laiteries et chez les transformatrices de lait en milieu traditionnel.

Quant aux cuirs et peaux, ils sont collectés au niveau des abattoirs par deux types d'opérateurs (les opérateurs exportateurs de cuirs et peaux industriels et les opératrices de cuirs alimentaires). Les cuirs et peaux industriels sont salés ou séchés par les opérateurs avant leur emballage et exportation à l'étranger (Portugal, Belgique, ...). Les cordonniers locaux utilisent une partie des peaux et cuirs qui subissent un processus de tannage avant leur utilisation pour produire des articles artisanaux (chaussures, ceintures, sacs, portemonnaies, etc.). Les opératrices de cuirs alimentaires commercialisent du cuir destiné à l'alimentation des groupes de populations de plus en plus importants en Guinée et dans les pays voisins comme la Sierra Leone.

3.6. Différents sous-produits et/ou produits communs

Les différents sous-produits et/ou produits communs issus du processus de transformation décrit plus haut se résument comme ci-dessous:

- Pour la filière bétail/viande (viande fraîche, les issus et abats, les cuirs et peaux).
- Pour la filière lait (lait frais, lait caillé, yaourt, beurre, fromage, babeurre et petit lait).

3.7. Niveau de transformation, incluant la détermination de sous filières/chaînes des valeurs dues aux différentes méthodes de transformation ou technologies

Comme on peut le constater dans les processus de transformation des produits et sous-produits des filières viande et lait en Guinée, ceux-ci ne font pas intervenir des méthodes de transformation et technologies modernes. Le niveau de transformation est sommaire à cause du faible développement des chaînes de valeur liées à ces filières. Les principales sous filières liées au processus de transformation de la viande et du lait concernent les exploitants des cuirs et peaux utilisant des technologies simples de séchage et traitement, les transformatrices de lait utilisant des technologies artisanales améliorées de conservation et transformation du lait en des produits dérivés.

3.8. Emplacement/localisation géographique des différents composants (segments /agents /acteurs)

Pour la filière viande, les segments et agents intervenant dans la production sont localisés en milieu rural, notamment dans les grandes zones pastorales du pays. Ceux intervenant dans la transformation sont plutôt localisés dans les zones urbaines de grande consommation, notamment à Conakry et dans les chefs-lieux des régions administratives, ainsi que dans les zones minières.

La filière lait connaît une certaine dynamique à l'intérieur du pays comme dans la capitale où nombre de points de ventes existent. A l'intérieur du pays, les points de collecte et de vente les plus importants sont Tamagali et Linsan sur la route nationale n° 1 Conakry – Mamou. A ces points de vente, il faut ajouter les principales zones d'approvisionnement de la capitale telles que les préfectures de Kindia, Téliélé, Gaoual, Mamou, Forécariah, Dabola, etc.

3.9. La superficie de terre et autres ressources naturelles allouées aux filières viande et lait

L'élevage guinéen, à son stade actuel, ne fait pas recours à l'achat des terres, ni d'autres ressources naturelles pour la production de viande et de lait. Il n'existe donc pas de domaines spécifiquement affectés à ces activités. Les terres disponibles sont partagées entre les activités agricoles, d'élevage et de foresterie. Ce qui entraîne souvent des conflits entre les utilisateurs pour l'accès à ces ressources.

3.10. Compétition sur l'utilisation de terre ou autres ressources naturelles

En Guinée le code foncier et domanial qui définit les modalités d'accès à la terre et aux ressources naturelles a été approuvé en 1992 par ordonnance. Depuis cette date, aucun texte de lois n'a été adopté pour compléter ce code dans le sens de la prise en compte des spécificités du foncier rural, ni aucun règlement pour sa mise en œuvre ou pour édicter les normes y relatives. Ainsi, en milieu rural, le droit coutumier est encore appliqué et les types de propriété sur la terre sont précaires et révocables.

D'une manière générale les terres détenues par les ménages concernent les champs, les pâturages et les terres laissées en friches. L'enquête ELEP de 2007 -2008 a révélé que la possession de la terre signifie que le ménage détient sous une forme quelconque, des titres de propriété (coutumière ou légale) ou encore détient les terres de façon permanente et ne paie aucun loyer ou autres droits.

Selon la même enquête, dans l'ensemble du pays, 74,4 pour cent des ménages possèdent des terres. En milieu rural, la majorité des ménages (95,2 pour cent) possèdent des terres contre 21 pour cent en milieu urbain.

Quant aux ressources naturelles, la Guinée est confrontée à une dégradation de plus en plus importante de ces ressources. Selon l'étude prospective de la FAO en 2000, 35 000 ha de forêt disparaissent annuellement en Guinée pour des causes liées à l'agriculture itinérante. Une récente étude sur les changements survenus dans l'occupation des terres en Guinée montre qu'au cours de la période 1975 -2000, le recul moyen annuel total des formations boisées est de 27 872 ha/an. A côté de ce recul drastique des forêts, tous les ans, on assiste à la dégradation et l'amenuisement des

pâturages naturels provoqués par l'extension et la diversification des activités agricoles d'une part et l'expansion des activités minières d'autre part.

Les feux de brousse nombreux et incontrôlés associés à la déforestation, la culture sur brulis et le raccourcissement de la durée de la jachère ont provoqué une baisse de la fertilité du sol que les cultivateurs essaient de compenser en accentuant le nomadisme agricole et en cultivant des superficies plus importantes. La présence de nombreuses compagnies minières possédant des carrières accentuent la concurrence pour l'accès aux ressources. Il est aussi signalé l'expansion de la culture d'anacardier et du coton, toutes choses qui se font au détriment des pâturages exploitables par le bétail.

3.1.1. Impact des filières viande et lait sur l'environnement

Les filières viande et lait sont souvent considérées comme facteurs de dégradation de l'environnement. Les résultats des recherches menées sur le terrain ont montré, à côté des effets dégradants, un bilan bien plus positif du rôle de ces filières sur l'environnement au sein d'une agriculture durable.

Les effets négatifs d'une mauvaise gestion du bétail sur l'environnement se traduisent par:

- La destruction des ressources fourragères herbacées et arbustives par piétinement et préhension.
- La dégradation du sol par piétinement autour des points d'eau.
- La pollution et la destruction des points d'eaux.
- La destruction des aménagements hydro-agricoles.
- La destruction des pépinières forestières, fruitières et des périmètres reboisés.
- La pollution de l'environnement par les mauvaises odeurs émanant des infrastructures d'élevage et d'abattage.
- La dissémination des germes pathogènes.

En dépit des effets négatifs susmentionnés, le bétail joue un rôle important dans le processus de préservation et de restauration des ressources naturelles. Ces effets positifs se traduisent par:

- La production d'importantes quantités de fumier et d'effluents nécessaires à la valorisation des sols.
- Le repeuplement des espaces naturels par la dissémination des semences d'essences forestières et fourragères.
- La valorisation des sous-produits agricoles et agro-industriels.
- La valorisation des jachères et des espaces inutilisables par l'agriculture.
- Le maintien d'un équilibre de la végétation lorsque la gestion de l'espace et des animaux est assurée.
- La préservation de l'environnement a été toujours prise en compte dans la mise en œuvre des programmes de développement des productions animales. Les actions menées ont eu des effets positifs sur l'environnement.
- L'aménagement de la transhumance en Guinée Maritime a permis une meilleure gestion du terroir et une augmentation de la productivité agricole et pastorale.
- L'amélioration des infrastructures d'élevage et de commercialisation (habitat, points d'eau, marchés à bétail, abattoirs, boucheries etc.) a permis d'atténuer la pollution et de favoriser une meilleure gestion des ressources.

- L'amélioration de la conduite du petit élevage urbain et périurbain a permis de réduire la pollution du milieu urbain.
- La mise en œuvre des programmes de protection sanitaire du cheptel a considérablement réduit la dissémination des germes pathogènes.

3.12. Production et valeur ajoutée potentielles

En 2012, les productions nationales des filières bétail-viande et lait ont représenté 86 089 tonnes de viande et 155 076 tonnes de lait pour une valeur ajoutée potentielle de 349,28 millions de dollars EU pour la viande et 224,64 millions de dollars EU pour le lait.

3.13. Nombre d'acteurs des filières par composant/segment (chaîne)

Les exportateurs de cuirs et peaux sont au nombre de trois (éleveurs, bouchers et exportateurs de cuirs et peaux). Ils sont tous localisés en Basse Guinée et disposent de collecteurs sur le territoire national (tableau 7). Les pays de destination sont généralement l'Inde, la Turquie, l'Indonésie, le Portugal et la Chine.

Tableau 7: Situation des acteurs de la filière bétail/viande en 2012

Régions naturelles	Eleveurs	Marchands de bétail			Bouchers			Exportateurs de cuirs et peaux
		Agréés	Non agréés	Total	Agréés	Non agréés	Total	
Basse Guinée	33644	82	25	107	207	324	531	3
Moyenne Guinée	113121	52	108	160	106	104	210	-
Haute Guinée	83911	38	62	100	45	62	107	-
Guinée Forestière	36684	36	77	113	159	99	258	-
Total	267360	208	272	480	517	589	1 106	3

Source: BSD du Ministère de l'Elevage

3.14. Actuels et futurs potentiels de demande domestique en viande et en lait

La demande domestique actuelle en viande et en lait est évaluée sur la base des besoins de la population en termes de consommation de protéines d'origine animale, à savoir 5g/personne/jour, et la contribution des différentes productions animales à la constitution de ce besoin (15 kg de viande et 15 litres de lait /personne). Elle s'élève à 173 218 tonnes de viande et 173 218 000 litres de lait. Cette demande croit chaque année au rythme du croît de la population, soit 3,1 pour cent.

3.15. Actuels et futurs potentiels de demande étrangère en viande et en lait

S'agissant de la demande extérieure actuelle et future, aucune statistique n'est disponible à cet égard et aucune enquête y afférente n'a été réalisée. Toutefois, comme rappelé plus haut, il existe une demande potentielle de bétail sur pied en direction des pays voisins, notamment le Libéria et la Sierra Leone. Cette demande sous forme d'exportation informelle de bétail sur pied est estimée à 40 000 têtes de bovins par an depuis 2008.

3.16. Traits spécifiques de produits, y compris différenciation du produit ciblant différents types de clients

En Guinée, les produits et sous-produits de la viande et du lait sont vendus sans cibler une clientèle spécifique. Néanmoins, certains clients comme les supermarchés, les restaurants et les hôtels sont demandeurs d'une qualité supérieure de viande à un prix plus élevé que celui pratiqué pour les consommateurs ordinaires.

3.17. La capacité des produits à satisfaire/remplir les exigences internationales (sécurité sanitaire et autres normes)

S'agissant de la capacité de ces produits à satisfaire les exigences internationales en matière de sécurité sanitaire et autres normes, elle est encore très faible à cause de plusieurs facteurs dont, entre autres, le caractère traditionnel des systèmes d'élevage utilisant peu de technologies modernes de production, conservation, transformation et commercialisation.

3.18. Rapports entre les zones rurales et les zones urbaines

S'agissant des rapports entre les zones rurales et les zones urbaines, les résultats du QUIBB montrent que la majeure partie de la population Guinéenne vit en milieu rural (69, 3 pour cent) et Conakry abrite près de 58 pour cent de la population urbaine et près de 18 pour cent de la population totale. La population âgée de moins de 15 ans représente 45 pour cent et en milieu rural ce pourcentage atteint 48 pour cent contre 32 pour cent en milieu urbain.

Au niveau national, près de 18 pour cent des ménages pratiquent l'élevage exclusif du petit bétail. Cette proportion s'élève à 22,8 pour cent en milieu rural contre 5,2 pour cent en milieu urbain. L'élevage du gros bétail concerne 8,3 pour cent des ménages (10,5 pour cent des ménages ruraux et 2,4 pour cent des ménages urbains).

3.19. Synergies avec les autres activités

L'analyse des synergies avec les autres activités est par rapport à la pratique de l'agriculture. Le recensement du cheptel effectué en 2000 indique que 94 pour cent des éleveurs guinéens pratiquent l'Agriculture dont 92 pour cent en Basse Guinée, 93 pour cent en Moyenne Guinée, 94 pour cent en Haute Guinée, 98 pour cent en Guinée Forestière et 22 pour cent dans Conakry.

3.20. Rôle dans les systèmes de production locale

L'élevage constitue la deuxième activité en milieu rural après l'agriculture. Il concerne près de 300 000 familles et génèrent des revenus pour plus de 30 pour cent de la population. L'intégration Agriculture-Elevage se traduit par l'utilisation de plus en plus importante de la traction animale dans les systèmes de productions agricoles. Il est de même de l'utilisation de la fumure organique dans l'agriculture.

4. INFRASTRUCTURE ET AUTRES SERVICES D'APPUI

4.1. Transport

Le transport des animaux et produits animaux des zones et lieux de production se fait de différentes manières: le convoiage à pied et le transport par véhicule.

4.1.1. Transport du bétail

Le convoiage se fait généralement sur les circuits moyens où les animaux sont achetés par petits lots et convoyés à pied. Dans les circuits longs on utilise toujours le transport en véhicule en embarquant un grand nombre d'animaux. Ce circuit est actuellement dominant et comporte des frais de location des véhicules, d'embarquement des animaux et d'autres coûts contribuant ainsi à renchérir le prix de la viande dans les zones de consommation. L'une des contraintes majeures liées au transport concerne l'inadéquation des moyens utilisés.

4.1.2. Transport de la viande et sous-produit de bétail

S'agissant du transport des carcasses des abattoirs vers les boucheries et autres points de vente dans les centres urbains, les moyens employés sont inappropriés (généralement des taxis).

4.1.3. Transport du lait et produits laitiers

Pour cette catégorie, les moyens utilisés pour leur transport ne sont pas appropriés provoquant quelques fois d'énormes pertes surtout quand il se fait sur de longues distances. Il n'y a pas de véhicules frigorifiques ni de glacières appropriées.

4.2. Coût d'emballage et de stockage de la production

En ce qui concerne le coût d'emballage et de stockage de la production, comme signalé plus haut, les acteurs impliqués dans la distribution de la viande et du lait adoptent des stratégies de commercialisation qui minimisent voire éliminent ces coûts.

4.2.1. Viande

Dans le milieu rural, les abattages commerciaux se font à l'occasion des marchés hebdomadaires et donnent immédiatement lieu à la vente au consommateur. Dans certaines localités, la distribution de la viande n'est pas journalière tandis que dans les villes importantes, la viande est distribuée chaque jour dans les marchés.

4.2.2. Lait

Pour le lait, le matériel d'emballage utilisé dans la commercialisation de ce produit, se résume aux anciens bidons de peinture de 20 litres. Ces bidons coûtent en moyenne de 45.000 à 140 000 GNF suivant les localités et peuvent être utilisés pendant trois ans.

4.3. Investissement requis pour l'équipement, installations et apparentés et leur amortissement

En ce qui concerne les investissements requis pour l'équipement et les installations et apparentés au sein des filières viande et lait, il y a lieu de signaler qu'ils portent essentiellement sur:

- L'installation et l'équipement des mini-laiteries avec des kits solaires dotés de réfrigérateurs, l'achat des moyens de collecte et transport du lait et de la viande.
- La construction et/ou réhabilitation de boucheries, des abattoirs préfectoraux, des aires d'abattage et des marchés à bétail.
- L'achat de chaînes de froid et de matériels de vaccination.
- La construction de puits pastoraux et de forages.

4.4. Vulgarisation et assistance technique

Il n'existe pas un mécanisme précis d'extension et d'assistance technique aux acteurs de la chaîne de valeur des filières viande et lait. Les programmes et /ou les activités de recherche sont exécutés dans le cadre des projets régionaux de recherche dans un partenariat entre chercheurs guinéens et chercheurs étrangers. Les chercheurs guinéens sont membres des réseaux régionaux de recherche tels que le Projet Régional de Recherche Collaborative en Elevage (PROCODEL), le Réseau Africain des Enquêtes sur les Maladies Animales (RAEMA) et le BMZ. Ce mécanisme constitue la principale voie de mise en œuvre de la recherche en élevage. Quelques activités de Recherche-Vulgarisation sont menées sur la base des demandes et initiatives nationales ou locales.

Les principales structures impliquées dans la mise en œuvre des activités de recherche-développement et de vulgarisation sont constituées:

- Des centres d'appui à l'élevage de Boké (Basse-Guinée) Ditinn (Moyenne-Guinée) et Beyla (Guinée-Forestière) auxquels s'ajoutent les centres de recherche zootechnique de Faranah (Haute-Guinée) et Bareng (Moyenne-Guinée).
- Du Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic (LCVD) et du Centre de Formation de l'Elevage de Labé (CFEL).
- Des services déconcentrés de l'élevage, des ONGs, des cabinets vétérinaires privés, d'exploitants privés et d'ACSA.

Pour relancer et dynamiser les activités de recherche-développement et de vulgarisation dans le secteur de l'élevage, plusieurs mesures spécifiques sont mises en œuvre. Elles concernent notamment:

- La mise en place d'une coordination des programmes de recherche en élevage entre Institut de Recherche Agronomique de Guinée (l'IRAG) et les différentes structures du Ministère de l'élevage¹.
- L'évaluation des chercheurs en élevage par des experts externes en vue de leur classification dans différentes catégories de chercheurs.
- La réhabilitation par le PROGEBE des centres d'appui à l'élevage de Boké et Famoila et la poursuite au niveau de ces centres des programmes de sélection de la N'Dama à noyau ouvert en vue de la multiplication et la diffusion des sujets sélectionnés.

¹ Cette coordination rendue opérationnelle grâce à l'appui des projets se trouve actuellement dans une situation d'hibernation, suite au manque des financements.

- La participation des services déconcentrés des ONG, du Centre d'Appui à l'Elevage (CAE), des exploitants privés, des associations d'éleveurs dans la vulgarisation des innovations techniques issues de la recherche-développement.
- L'intégration du LCVD au réseau RAEMA.
- La mise en œuvre du projet BMZ sur la chimiorésistance aux trypanocides en Afrique de l'Ouest.
- La mise sous assurance qualité du LCVD et son accréditation dans le cadre du contrôle des aliments.

4.5. Contrôle de la qualité et certification

Suite à l'évaluation des services vétérinaires par l'outil PVS, il a été constaté en matière de contrôle et de certification, l'existence d'un arsenal juridique et réglementaire suffisant et des procédures d'autoévaluation. La ligne de commandement des services vétérinaires est unique. Il a été, cependant noté une faiblesse en moyens d'intervention au niveau du contrôle. Les services vétérinaires ne sont pas impliqués dans le contrôle des produits transformés et sont mal équipés dans le domaine de la certification, les ressources humaines et financières étant insuffisantes.

5. MARKETING, COMMERCE ET PRIX

5.1. Produit et quantité commercialisée du produit

La Guinée dispose d'environ 130 marchés à bétail répartis sur les sept régions administratives. Les activités de ces marchés portent essentiellement sur les transactions sur les bovins, ovins et caprins. En 2011, il a été enregistré un total de 118 411 bovins, 85 907 ovins et 73 074 caprins présentés avec un taux de vente de 71 pour cent pour les bovins, 67 pour cent pour les ovins et 70 pour cent pour les caprins. Le tableau 8 présente la situation de la commercialisation du bétail par région administrative.

Tableau 8: Commercialisation du bétail en 2011

Régions administratives	Nombre de Marchés	Bovins		Ovins		Caprins	
		Présentés	Vendus	Présentés	Vendus	Présentés	Vendus
Boké	7	2 859	2 389	3 498	2 824	3 573	2 995
Kindia	13	10 663	8 594	9 830	7 645	9 469	7 145
Labé	29	17 992	12 500	14 930	10 336	19 004	12 832
Mamou	27	15 625	12 850	16 900	12 219	17 761	12 628
Faranah	25	35 396	27 864	18 862	12 481	13 204	8 976
Kankan	12	7 778	6 871	7 793	6 003	5 107	3 583
N'Zérékoré	17	28 098	12 725	14 094	5 842	4 956	3 212
Total	130	118 411	83 793	85 907	57 350	73 074	51 371

Source: BSD du Ministère de l'Élevage

NB: Ces données ne comprennent pas celles de Conakry qui constitue le marché terminal vers lequel convergent la plupart des flux commerciaux du bétail.

5.2. Consommation du ménage et parts vendues du bon produit

L'ELEP 2007-2008 indique que la consommation alimentaire représente 70,9 pour cent dans le budget du ménage guinéen. Dans la structure de cette consommation, la consommation totale de la viande et assimilés se chiffre à 572,2 milliards de GNF, la consommation par ménage se chiffre à 410 247 GNF, la consommation par tête est de 59 117 GNF. La part de l'autoconsommation représente 21,5 pour cent et le pourcentage dans la consommation alimentaire est de 4,6 pour cent.

Quant au lait et produits laitiers, la consommation totale est de 287,8 milliards GNF, celle par ménage est de 206 333 GNF, la consommation par tête se chiffre à 29 733 GNF. La part de l'autoconsommation représente 24,2 pour cent et la contribution dans la consommation alimentaire est de 2,3 pour cent. L'analyse de la structure du panier de consommation révèle des écarts importants entre le milieu urbain et le milieu rural. Plus de la moitié de la consommation alimentaire des ménages ruraux est imputable à l'autoconsommation.

5.3. Prix au consommateur du produit au niveau de différentes localités

5.3.1. Les prix du bétail au niveau des différentes localités

Les prix du bétail au niveau des différentes localités de la Guinée sont présentés dans les tableaux 9 et 10. D'une manière générale, on observe une différence de prix significative entre les mâles adultes et les femelles adultes, essentiellement due à la différence de poids entre les deux catégories. Ce phénomène est surtout marqué en Guinée Forestière et en Haute Guinée où les différences de prix entre les ovins mâles et femelles sont respectivement de 68 pour cent en Guinée Forestière et 51 pour cent en Haute Guinée.

Tableau 9: Prix moyens des bovins en 2012 (en GNF)

Régions	Bœuf	Taureau	Vache	Taurillon	Génisse
Basse Guinée	-	1 876 000	1 567 000	1 264 000	1 176 000
Moyenne Guinée	2 869 000	2 302 000	1 882 000	1 490 000	2 186 000
Haute Guinée	3 735 000	3 163 000	2 420 000	1 806 000	1 745 000
Guinée Forestière	-	2 928 000	2 422 000	1 260 000	1 453 000
Moyenne nationale	3 346 000	2 561 000	2 061 000	2 451 000	1 843 000
Prix moyen d'un bovin GNF = 2 452 400					
Prix moyen d'un bovin en \$ EU = 350					

1 \$EU = 7 000 GNF

Source: BSD du Ministère de l'Elevage

Tableau 10: Prix moyens des petits ruminants en 2012 (en GNF)

Régions	Ovins		Caprins	
	Mâle adulte	Femelle adulte	Mâle adulte	Femelle adulte
Basse Guinée	478 000	334 000	306 000	388 000
Moyenne Guinée	463 000	366 000	408 000	355 000
Haute Guinée	551 000	378 000	406 000	345 000
Guinée Forestière	490 000	360 000	315 500	332 000
Moyenne nationale	492 000	361 000	368 000	355 000
Prix moyen petit ruminant en GNF = 426 500 (pour les ovins); 361 500 (pour les caprins)				
Prix moyen petit ruminant en US\$ = 61 (pour les ovins); 52 (pour les caprins)				

1 \$EU = 7 000 GNF

Source: BSD du Ministère de l'Elevage

5.3.2. Les prix de la viande

Le tableau 11 présente l'évolution du prix moyen de la viande bovine au niveau des capitales régionales au cours des trois dernières années. La tendance générale est l'augmentation progressive du prix du kg de viande bovine dans toutes les capitales des régions administratives du pays. Néanmoins, on constate une stabilité des prix sur les deux dernières années (2011 et 2012) dans la capitale et dans trois chefs-lieux de régions administratives. Les prix pratiqués dans la capitale, principale zone de consommation, sont supérieurs à ceux pratiqués dans les autres villes.

Tableau 11: Evolution du prix moyen de la viande bovine au niveau des capitales régionales (2010 – 2012)

Capitales régionales	Prix moyen du kg de viande (GNF)		
	2010	2011	2012
Conakry	30 000	32 000	32 000
Kindia	19 000	22 000	22 000
Boké	15 000	20 000	20 000
Mamou		18 000	19 000
Labé	20 000	24 000	22 000
Faranah	15 000	15 000	19 000
Kankan	10 000	16 000	19 000
N'Zérékoré	16 000	25 000	25 000
Prix moyen en GNF	17857	21500	22250
Prix moyen eu US\$	2.6	3.1	3.2

Source: BSD du Ministère de l'Élevage

5.3.3. Les prix du lait frais, lait caillé et du beurre de vache

Le tableau 12 donne l'évolution des prix du lait frais de vache et ses sous-produits de 2010 à 2012.

Tableau 12: Prix moyens (GNF et \$EU) du lait frais, du lait caillé et du beurre de vache

Capitales régionales	Lait frais			Lait caillé			Beurre		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Conakry									
Kindia	10 000	10 000	10 000				41 000	51 000	56 000
Boké						3 000	37 000	60 000	60 000
Mamou			9 000			8 000	35 000	35 000	67 000
Labé	9 000	11 000	19 000	8 000	15 000	14 000	30 000	46 000	43 000
Faranah	7 600		7 000	6 500		6 000	35 600		41 000
Kankan	3 000	4 000	5 000	4 000	3 500	6 000	27 000	28 000	29 000
N'Zérékoré				5 000	6 000	6 000	25 000		
Moyenne en GNF	7 400	8 333	10 000	5 875	8 167	7 167	32 943	44 000	49 333
Moyenne en \$EU	1.1	1.2	1.4	0.8	1.2	1.0	4.7	6.3	7.0

Source: BSD du Ministère de l'Élevage

5.4. Localisation des principaux marchés dans la région et/ou au niveau national

La Moyenne Guinée qui constitue un des plus grands bassins de production de viande et de lait, dispose de nombreux marchés à bétail dont les plus importants sont: Thianguel Bori (Lélouma), Koumbia (Gaoual), Matakaou (Koubia).

La Haute Guinée, deuxième bassin, compte entre autres, les marchés de Dogomet (Dabola), Kalinko et M'bonet (Dinguiraye), Kaboukaria (Kouroussa), Kaliya (Faranah). Le bassin de Kindia-Télimélé abrite les marchés de Konkouré. Le marché de Beyla fournit la majorité des animaux de boucherie

aux préfectures de N'Zérékoré et Yomou en plus de ravitailler Conakry, Lola et la zone minière de Banankoro.

Un marché régional de bétail est en cours de construction à Kounsiel préfecture de Gaoual dans le cadre du PROGEBE. Les populations urbaines des capitales des chefs-lieux des régions administratives, de la ville de Conakry et des zones minières du pays, constituent les consommateurs réels et potentiels

5.5. Saisonnalité des prix et quantité de la production

L'étude Chagnaud (1991) indique que l'abattoir est le principal point d'orientation, voire de décision du prix du gros bétail. En effet, les bouchers patentés prennent avis auprès des bouchers détaillants avant de passer commande aux marchands de bétail. Pour les petits ruminants, l'abattoir ne constitue pas un point de passage obligatoire, une proportion importante de la consommation est le fait d'abattages familiaux et de cérémonies.

A l'état vif, le prix du gros et du petit bétail est déterminé à l'estime et se fixe de commun accord entre les deux parties. A l'état mort et cela ne concerne que le gros bétail, la valeur se détermine par pesage de la carcasse et les abats. La qualité du bétail et de la viande étant perçue différemment selon l'étape (bonne santé et aptitude à voyager pour le boucher abatteur, carcasses lourdes sans saisie pour le boucher détaillant, viande rouge bien propre pour le consommateur), la variation du prix ne tient donc pas exclusivement à la qualité des animaux. Il est animé à la fois par l'abondance ou la rareté des apports selon les saisons et les régions et par le besoin de satisfaire la demande urbaine assez constante avec une augmentation notable en périodes de fêtes religieuses. En général les prix augmentent par pallier au cours de ces fêtes pour ne plus descendre.

D'après l'étude sur les meilleures options de l'élevage du bétail ruminant endémique, les tendances suivantes sont observées:

- Les animaux vifs sont mieux vendus par les éleveurs en saison pluvieuse qu'en saison sèche (particulièrement les bovins).
- Le prix des petits ruminants connaît son maximum à la veille des fêtes religieuses.
- Le lait plus abondant en saison pluvieuse, baisse de prix.
- La viande au détail se vend moins chère en milieu rural qu'en zone urbaine.

5.6. Apparences socio-économiques des clients réels et potentiels, y compris capacités de dépense

Du point de vue apparence socio-économique des clients réels et potentiels, l'enquête ELEP indique que la pauvreté est plus importante dans les villes que dans les campagnes. En effet les villes concentrent 7 guinéens sur 10, et comptent plus de 8 individus pauvres sur 10. Les personnes moins nanties représentent la majeure partie des clients avec une faible capacité de dépense, en ce sens qu'au niveau des boucheries par exemple, la plupart des achats de viande portent sur des petites quantités allant de 0,5 à 1 kg. En général, selon l'enquête ELEP 2007 – 2008, les ménages frappés par une baisse de revenus ont tendance à substituer les produits couramment consommés par d'autres moins chers dans 88 pour cent des cas ou à acheter les mêmes produits, mais en réduisant les quantités dans 83,6 pour cent des cas. Cette même enquête et le DRSP (2011) soulignent que l'incidence de la pauvreté a été de 53

pour cent en 2007 et de 58 pour cent en 2010. La pauvreté alimentaire extrême (ELEP, 2007) a atteint 28 pour cent.

5.7. Degré de compétitivité (existence de monopoles ou autrement)

En Guinée, il n'y a pas de monopole sur les produits des filières bétail-viande et lait. Les clients ont libre accès à ces produits au niveau des différents marchés. Il n'existe pas pour le moment de grosses sociétés de production et commercialisation de la viande et du lait. Toutefois, dans le cadre du commerce du bétail sur pied, les marchands opérant dans la filière exportation exercent un certain monopole dans l'achat du bétail au niveau de certains marchés importants à cause d'une meilleure offre de prix. S'agissant de la compétitivité des produits locaux, elle est limitée par le manque d'infrastructures et de technologies appropriées de transformation pouvant permettre de leur apporter une valeur ajoutée significative.

5.8. Contrôle de prix (comment les différents prix sont établis et contrôlés)

L'établissement des différents prix des produits des filières viande et lait tient compte des différentes charges encourues depuis les zones de production jusqu'à la livraison au consommateur en incluant les différentes marges bénéficiaires de tous les intervenants de la chaîne de valeurs. Ces prix peuvent aussi être influencés par le coût de la vie et les fluctuations de la monnaie. Les prix ne font l'objet d'aucun contrôle particulier étant donné le caractère libéral des échanges économiques.

5.9. Distribution en gros et en détail

5.9.1. Filière bétail/viande

La distribution en gros et en détail du bétail sur pied se fait par deux types d'opérateurs: les marchands de bétail et les collecteurs. La vente en gros est assurée par les marchands de bétail qui, généralement, se déplacent pour les marchés à bétail. Ils utilisent les services des collecteurs qui s'approvisionnent en bétail auprès des éleveurs et les livrent soit aux bouchers, soit aux marchands de bétail.

Quant à la viande livrée aux consommateurs, le circuit de distribution en gros s'opère au niveau des bouchers abattants auxquels sont affiliés les bouchers détaillants pour la distribution en détail dans les boucheries et points de vente.

5.9.2. Filière lait

Pour le lait, la distribution en gros est assurée par les femmes. Elles viennent généralement des grandes villes, rassemblent et achètent les quantités de lait collectées par les collectrices ou collecteurs intermédiaires, pour les grands marchés urbains et/ou vers les grandes agglomérations. Elles traitent généralement des volumes de lait plus importants et se déplacent sur les marchés ruraux en bus et/ou en «taxi brousse» Ces femmes, grâce à un professionnalisme acquis à la tâche, ont chacune une ou des représentantes affectueusement appelées «CLIENTES» dans ces marchés. Elles ont des fonds de roulement relativement importants leur permettant de collecter des gros volumes de lait (de 400 à 800 litres de lait caillé et de 5 à 10 litres de beurre de vache) selon la disponibilité du produit sur le marché local pour les marchés de Conakry ou ceux des capitales des régions naturelles.

5.10. Prix internationaux et leurs tendances

Les fluctuations des prix mondiaux ont beaucoup impacté la situation de la balance des paiements. S'agissant des importations, leur coût s'est accru de manière significative en 2011 du fait de la hausse des cours mondiaux du pétrole et des principaux produits de base dont le riz, l'huile de palme et l'huile d'arachide. A l'opposé, les produits exportés ont connu un accroissement important, notamment en ce qui concerne l'or (5,6 pour cent), le diamant (12,9 pour cent) et l'alumine (19,7 pour cent). Mais cela n'a pas compensé le renchérissement de la facture d'importation. Les pressions qui se sont exercées sur la balance des paiements, la politique monétaire inappropriée et les dépenses publiques au cours des années écoulées se sont soldées par un amenuisement des réserves de change qui ont atteint leur bas niveau (moins d'un mois d'importation).

5.11. Balance de commerce

Dans le Plan quinquennal de Développement socioéconomique 2011-2015, il est indiqué que la situation de la balance des paiements de la Guinée traduit la forte dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur. Par rapport à 2010, les flux commerciaux enregistrés en 2011 avec le reste du monde, indiquent une progression plus élevée pour les importations que pour les exportations, soit 11,8 pour cent et 8,8 pour cent respectivement. Il en est résulté une baisse du taux de couverture des importations par les exportations s'élevant à 98 pour cent en 2011 contre 105 pour cent en 2010. La balance commerciale s'est légèrement détériorée, dégageant un solde négatif de 38,92 millions de dollars EU en 2011 contre un solde positif de 66,26 millions de dollars EU pour 2010. Cette tendance de la balance commerciale est différente pour le cas des filières bétail viande et lait où les importations sont très inférieures à l'offre nationale.

5.12. Compétiteurs étrangers actuels et potentiels

Le nombre actuel de compétiteurs étrangers pour les filières viande et lait est très réduit et se résume à quelques opérateurs locaux qui importent des produits animaux et de la volaille. Ces importations qui complètent les productions locales portent essentiellement sur la viande bovine congelée et la volaille congelée. En ce qui concerne les volumes importés, l'étude diagnostic sur la filière viande (2007) fait le constat d'une tendance à la baisse depuis 1995. Déjà en 2001, les importations de viande se sont situées à 1,6 pour cent de la production nationale. L'étude conclut que le besoin potentiel en viandes des populations est supérieur à l'offre tant au niveau de la production nationale que des importations.

En ce qui concerne le lait, la Guinée est très dépendante des importations notamment en zones urbaines où plus de 80 pour cent des produits laitiers consommés sont importés.

6. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

6.1. Organisation et interactions entre différents acteurs de la filière dans le processus d'intégration verticale des segments (synergies, conflits réels ou potentiels, etc.)

Pour parler d'organisation et d'interactions entre différents acteurs des filières bétail/viande et lait dans le processus vertical d'intégration, il faut dire qu'en Guinée, il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande en produits animaux sur le plan national et entre les exportations et les importations. Les modes d'élevage pratiqués montrent une faible capacité à s'adapter à une augmentation rapide de la demande. Les éleveurs traditionnels ont encore tendance dans leur grande majorité à développer des stratégies de subsistance caractérisées par la vente des animaux par à coup pour satisfaire des besoins financiers ponctuels et un taux d'exploitation faible. Ce taux généralement compatible avec les stocks en animaux disponibles, offre la possibilité d'augmenter le niveau de déstockage sans compromettre le rythme de reproduction des troupeaux. L'organisation des réseaux de commercialisation est caractérisée par un cumul de fonctions par certains acteurs et l'existence de plusieurs intermédiaires. Ce phénomène occasionne une augmentation des prix des animaux sans que cela ne se traduise par l'accroissement réel des revenus des éleveurs et le développement d'un trafic non maîtrisé du bétail vers les pays voisins, notamment la Sierra Leone et le Libéria.

Toutefois, les commerçants de bétail et les bouchers guinéens considèrent comme une concurrence déloyale l'intervention des commerçants qui vendent en dehors du pays à cause de la possibilité qu'ont ceux-ci à proposer des prix plus intéressants au niveau des différents marchés. Les commerçants et bouchers évoluant dans les préfectures ont la même perception de concurrents déloyaux envers ceux venant de Conakry pour les mêmes raisons. Les difficultés sont enregistrées dans les échanges entre les quatre régions naturelles (Haute Guinée et Moyenne Guinée, Basse Guinée et Guinée Forestière et zones minières) à cause de l'enclavement et du manque des moyens de conservation, transformation et des moyens de transport appropriés pour assurer un flux régulier d'approvisionnement de ces dernières. Néanmoins, il y a lieu de signaler que la pratique dominante est le commerce du bétail sur pied, limitant ainsi la valeur ajoutée que pourrait apporter la transformation. Entre autres problèmes d'interactions entre les différents segments il faut signaler:

- Le manque de système d'information sur les marchés à bétail (SIM-Bétail) qui a provoqué un flux inadéquat des informations sur les marchés (prix, niveau offre, niveau demande) en vue de guider les décisions commerciales.
- Sur le plan régional, plusieurs obstacles se dressent. Il s'agit de la faiblesse des échanges entre la Guinée et les autres pays membres de la CEDEAO consécutive à la valeur monétaire du franc guinéen qui est un facteur limitant dans les échanges commerciaux avec les pays de la sous-région, notamment ceux de la zone CFA (problème de taux de change souvent mal maîtrisé avec les fluctuations entraînant les risques de perte de change). Par ailleurs, l'existence de nombreux barrages routiers et la pratique de la taxation illégale à l'intérieur du pays comme au niveau des frontières constituent des contraintes majeures auxquelles s'ajoutent la diversité linguistique.
- Sur le plan financier, l'insuffisance de fonds de roulement des opérateurs et les coûts élevés du transport. Quant à l'accès aux crédits, les produits disponibles pratiquent des taux d'intérêt prohibitifs.

6.2. Existence d'associations/coopératives et leurs forces

En Guinée il existe des associations d'éleveurs structurées de la base au sommet. Elles regroupent près de 11 pour cent des éleveurs et interviennent dans les activités répondant aux besoins des éleveurs pour garantir et améliorer la production et la productivité de leur cheptel (santé animale, alimentation, commercialisation et transformation, lutte contre le vol de bétail, la représentativité des éleveurs).

D'après l'étude sur la problématique de transfert des responsabilités et fonctions à la société civile menée en 2007 par Albert Farats, le recensement des Organisations Professionnelles d'Éleveurs (OPE) dans les filières viande et lait se présente comme suit:

- 204 unions sous-préfectorales des éleveurs;
- 38 unions préfectorales et communales des éleveurs;
- 8 fédérations régionales des éleveurs (7 régions administratives et la ville de Conakry);
- 1 confédération nationale des éleveurs de Guinée (CONEG);
- 238 comités de défense sanitaire (CDS);
- 54 comités de gestion des conflits dans les zones de transhumance;
- 10 groupements féminins laitiers.

D'autres types d'organisations existent dans le secteur de l'élevage comme la coopérative des bouchers et la coopérative des commerçants du bétail dont les démembrements se trouvent dans la quasi-totalité des préfectures.

Toutes les structures mises en place pour assurer l'animation des groupements d'éleveurs n'ont pas survécu à l'arrêt des projets qui les ont mis en place, il s'agit notamment du Service d'Animation des Groupements d'Éleveurs (SAGE) et de la Cellule d'Appui à la Société Civile (CASC).

Les faiblesses des groupements sont d'ordre financier qui limite grandement leur fonctionnement.

Il y a lieu de noter une déficience en matière de maîtrise des enjeux et d'analyse prospective des OPE et des structures responsables des politiques de développement des associations socio-professionnelles des éleveurs.

6.3. Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui agissent dans l'appui aux filières

L'appui des ONG aux filières viande et lait en Guinée est très limité et se fait généralement dans le cadre de certains projets de développement. Au nombre de ces ONG (tableau 13) il y a lieu de citer:

- L'entraide universitaire pour le développement, une ONG nationale qui est intervenue sur les programmes d'alphabétisation fonctionnelle des éleveurs et autres opérateurs des filières animales.
- Les Vétérinaires Sans Frontières (VSF), ONG internationale ayant intervenu dans la formation des agents communautaires de santé animale de base.
- L'ONG Win rock international qui intervient dans la formation des éleveurs de petits ruminants en conduite et gestion des troupeaux.

Tableau 13: ONG et associations intervenant dans les filières

Nom de l'ONG /Association	Domaines d'intervention	Nom et qualité de la personne de contact	Adresse complète
EUPD	Alphabétisation fonctionnelle Animation rurale	Arrêt des activités	
VSF	Santé animale de base Structuration du milieu éleveur Formation des éleveurs	Arrêt des activités	
Union pour la solidarité et le développement (USD)	Éducation et promotion des projets de développement pour les couches vulnérables	Cheick Hassane Souaré	(0224)657388152
Association des Ingénieurs zootechniciens de Guinée	Développement de l'élevage	Mohamed Chérif	655702609
Winrock international	Formation des éleveurs Appui technique aux éleveurs	Mme Gomez Rachel H .Camara Directrice	1 ^{er} étage immeuble GUINOMAR-Cameroun corniche nord COM /dixinn CONAKRY www.winrock.org
Association pour la promotion des ressources animales et de l'environnement (APRAPE)	Promotion des activités de l'élevage	Dr Youmbono Sayon	

7. PROJETS NATIONAUX OU REGIONAUX DONT BENEFICIENT LES FILIERES

Le seul projet dont bénéficient les filières bétail-viande et lait en Guinée est le projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest. Ce projet couvre 5 sites, dont 3 primaires et 2 secondaires. Ses principaux axes d'intervention portent sur l'amélioration des systèmes de production du bétail ruminant endémique et la conservation de l'habitat naturel de ce bétail. Il mène des activités portant sur le développement des systèmes de production du bétail, la valorisation du bétail, l'élaboration des plans d'occupation et d'affectation des sols, le suivi environnemental, l'aménagement et la gestion pastorale des forêts communautaires, l'installation des cultures fourragères, l'amélioration des parcours à bétail, l'aménagement des points d'eau et la lutte contre les feux de brousse.

Au niveau national, il est prévu de réaliser très prochainement une étude portant sur l'élaboration d'un programme national de développement des filières de productions animales assortie de la formulation de trois projets bancables sur les filières courtes, bétail viande et lait avec un financement de la BID déjà obtenu.

8. POLITIQUES ET STRATÉGIES

8.1. Les politiques des ressources naturelles

Les stratégies de mise en œuvre de la politique des ressources naturelles s'articulent autour de:

- La mise en place d'un dispositif institutionnel, législatif et réglementaire.
- La gouvernance environnementale et une gestion participative décentralisée des ressources naturelles.
- Le renforcement des capacités techniques et financières des structures chargées des aspects environnementaux.
- La promotion de l'information/communication, l'éducation environnementale et l'écocitoyenneté.
- Le respect et la mise en œuvre des accords, conventions et engagements internationaux et régionaux.
- La promotion de l'accès et l'adoption des technologies propres et les transferts de technologies.
- La prévention, la gestion des crises, la gestion post-crise et la mise en évidence à travers l'actualisation du plan national de gestion des catastrophes.

En matière de gestion des ressources pastorales, l'accent est mis sur:

- L'amélioration de la gestion de la transhumance dans toutes les zones concernées;
- L'amélioration de la gestion des pâturages, des points d'eau et des troupeaux pour réduire la divagation des animaux.
- L'amélioration de la connaissance des pâturages du pays.
- le renforcement des compétences des éleveurs en matière de gestion des ressources pastorales.
- L'intégration agriculture- élevage à travers la promotion de la production d'animaux de trait (bœufs de labour) et le renforcement de tous les systèmes de production valorisant la fumure organique.
- Le développement de l'approche holistique du programme des périmètres pastoraux pilotes pour l'amélioration et la gestion des pâturages naturels par une vulgarisation à grande échelle des acquis.
- Le développement de l'aménagement des têtes de sources, des retenues pastorales et la création de points d'eau (retenues collinaires et puits pastoraux) pour l'abreuvement des animaux, surtout en Haute-Guinée, Moyenne Guinée et Guinée Forestière.

8.2. Motivations ou dissuasion aux producteurs et consommateurs

Les motivations des producteurs et consommateurs reposent sur des opportunités relatives au développement des productions animales, à savoir:

- L'existence d'un cheptel important.
- L'existence d'immenses pâturages naturels riches et variés de l'ordre de 70.000 km² avec environ 350 espèces fourragères recensées. Le bilan des ressources alimentaires ressort un excédent en ressources fourragères etc.

- L'existence de nombreux cours d'eau aménagés offrant au bétail des possibilités d'abreuvement.
- L'existence d'un potentiel important en sous-produits agricoles.

Quant aux facteurs de dissuasion pour les producteurs, ils se résument aux faits suivants:

- Des rendements zootechniques peu satisfaisants.
- La dégradation progressive des parcours disponibles et l'exacerbation des conflits agriculteurs-éleveurs.
- La divagation des animaux surtout en saison sèche accentuant le vol de bétail et rendant difficile le suivi sanitaire.
- Le faible développement de l'intensification des productions animales et les difficultés d'approvisionnement en intrants.
- L'exode rural entraînant le manque de main d'œuvre, la plupart des élevages sont tenus par des personnes âgées.
- L'insuffisance des aménagements pastoraux, actuellement limités à quelques endroits de la zone du littoral.
- L'inexistence d'un système de financement adéquat du secteur de l'élevage, le système bancaire étant insuffisamment décentralisé et peu incitatif, absence de mutualisme formalisé entre les opérateurs du secteur de l'Élevage dans le cadre du refinancement de leurs activités, faiblesse des ristournes sur les recettes générées;
- La faible productivité laitière de la race bovine locale N'Dama et absence de programme de développement de la production laitière.

8.3. Politiques de crédits

En Guinée, les petits producteurs qui constituent plus de 70 pour cent de la population rurale n'accèdent pas au crédit. Ceci est lié principalement à la:

- Faible mobilisation de l'épargne rurale pour suppléer les ressources externes.
- Faiblesse du système actuel d'intermédiation financière et du coût élevé des taux d'intérêt.
- Faible solvabilité de la demande liée à l'absence de ressources des organisations de producteurs, à la faiblesse de leurs revenus, à l'absence de garanties.
- Absence de lignes directrices dans les conditions d'accès au crédit.
- Absence de mécanismes de sécurisation, de bonification du crédit permettant de gérer les risques (assurance calamites, solidarité) et d'adapter le crédit aux conditions du secteur de l'élevage.

Pour pallier cette situation, la politique en matière de financement du secteur en général et de crédit en particulier reposera sur:

- L'adoption d'une stratégie nationale pour le développement de la micro finance et d'un plan national à moyen terme pour la mobilisation de l'épargne et le développement du crédit rural. L'objet de cette stratégie est de faire partager entre l'État, les organisations de producteurs, le secteur privé et les partenaires financiers des solutions communes pour lever l'ensemble des contraintes institutionnelles, humaines, réglementaires et financières. Prioritairement l'État doit favoriser l'implantation de Banques de Crédit Agricole.

- L'identification d'un système de financement de l'Élevage basé sur des ressources durables à l'instar d'autres pays de la sous-région ou Fonds Interprofessionnel de Développement de l'Élevage (FIDEL) sur la base de prélèvements opérés sur les recettes générées par le secteur de l'élevage. Ce fonds qui sera géré paritairement par l'État et les organisations de producteurs et opérateurs permettra de trouver des financements durables pour le développement du secteur, notamment les filières bétail/viande et lait.

8.4. Politiques du commerce international

Les principales mesures prises dans le cadre de la libéralisation et du développement du commerce du bétail et des produits animaux concernent:

- La mise en œuvre d'un programme d'amélioration des infrastructures de conservation, transformation et commercialisation du bétail et des produits animaux.
- Le renforcement des circuits commerciaux à travers, d'une part, la création des coopératives des bouchers et l'organisation des marchands de bétail et d'autre part, la formation des professionnels de la filière viande et des autres produits animaux (formation en santé animale de base, formation des femmes en technologies de conservation et de transformation des produits laitiers).

Par ailleurs, il convient de signaler qu'un système de collecte, traitement et diffusion des statistiques courantes du secteur est mis en place et qu'un système d'information sur les marchés (SIM-Bétail) a été initié et prématurément arrêté faute de financement.

De nombreuses opportunités s'offrent au développement du commerce du bétail et des produits animaux au plan national et au plan international. Ces opportunités concernent essentiellement l'existence d'un marché national important pour la viande et le lait et d'un marché régional représentant plus de 200 millions de consommateurs de produits animaux. La Guinée appartenant au bassin d'échanges commerciaux des animaux et produits animaux de la façade atlantique pourrait profiter de ce marché pour améliorer le volume de ses échanges. Il est évident qu'au niveau de la CEDEAO il existe une volonté politique forte de dynamiser et de rendre les échanges commerciaux intra-régionaux fluides. Il faut aussi noter que la demande en produits animaux dans l'espace CEDEAO croît à un rythme annuel estimé à 4 pour cent.

Les difficultés au développement du commerce des animaux et de leurs produits sont de plusieurs ordres. Il faut noter le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande en produits animaux sur le plan national et entre les exportations et les importations. Les modes d'élevage pratiqués montrent une faible capacité à s'adapter à une augmentation rapide de la demande. Les éleveurs traditionnels ont encore tendance dans leur grande majorité à développer des stratégies de subsistance caractérisées par la vente des animaux par à coup pour satisfaire des besoins financiers ponctuels et un taux d'exploitation faible. Ce taux généralement compatible avec les stocks en animaux disponibles, offre la possibilité d'augmenter le niveau de déstockage sans compromettre le rythme de reproduction des troupeaux.

S'agissant des mesures incitatives, elles portent sur:

- La vulgarisation des paquets technologiques appropriés au niveau des échanges traditionnels en vue d'améliorer leur rentabilité économique et aussi d'adapter leurs productions aux conditions du marché d'approvisionnement régulier des zones de forte consommation comme les grandes villes et les zones minières.
- L'accès aux marchés nationaux et régionaux par les petits exploitants bien structurés en améliorant la qualité de leurs produits, en intégrant les conditions d'accroissement du taux d'exploitation sans préjudice à la production et rendant la chaîne d'offre plus efficace et plus compétitive.
- La promotion des filières viande et lait dans une perspective régionale en vue de la rendre plus attractive pour les éleveurs et l'organisation au niveau national de foires et comices annuels d'élevage et la participation aux foires sous régionales et internationales.
- La poursuite du processus de dynamisation du commerce du bétail et des produits animaux sur la base d'une approche consensuelle des différents opérateurs concernés. v le développement des systèmes de paiements et de change appropriés et conformes aux directives du gouvernement et la promotion des investissements.
- La mise en place d'un système, d'information sur les marchés à bétail couvrant l'ensemble des pays de la sous-région tout en répondant à la demande nationale en la matière. Le SIM pourrait inclure les informations quantitatives et qualitatives, les données économiques, le suivi des prix et les dénombrements des effectifs du cheptel.
- La réorganisation des circuits commerciaux et la facilitation de l'accès aux crédits adaptés en termes d'adoucissement des taux d'intérêt.

8.5. Actes, règlements et lois qui gouvernent les filières

Plusieurs instruments sont disponibles dans le cadre du commerce des animaux et de leurs produits au plan national et international. Il s'agit notamment:

- Des actes réglementaires régissant le commerce en Guinée, du code de l'élevage et des produits animaux, du code pastoral, du code des collectivités locales.
- Des accords du cadre de l'intégration sous-régionale (CEDEAO) pour lever les obstacles à la libre circulation des personnes et de leurs biens. Il s'agit du protocole portant sur la libre circulation des personnes et de leurs biens, le droit d'établissement et de résidence, l'harmonisation du passeport CEDEAO et la construction d'un marché commun régional.
- De la création d'une seconde zone monétaire de la CEDEAO regroupant les pays non membres de l'UEMOA dont la Guinée avec l'objectif à terme de créer une seule zone monétaire CEDEAO.
- De l'organisation pour l'harmonisation africaine du droit des affaires (OHADA) dont les règles et prescriptions gèrent le secteur privé.
- Des normes sanitaires de l'OIE applicables aux échanges internationaux des animaux et produits d'origine animale du code sanitaire pour les animaux terrestres.

8.6. Les contraintes majeures qui requièrent les interventions des politiques se résument aux aspects suivants

Elles sont de plusieurs ordres et peuvent être ainsi résumées:

- L'absence d'une politique nationale, de stratégies et de programmes d'amélioration génétique.
- La persistance des épizooties majeures telles que la PPCB, l'expansion de la PPR, la diffusion de la brucellose et de la dermatose nodulaire bovine.
- La faiblesse des ressources financières allouées au secteur de l'élevage par le budget national (moins de 2 pour cent du budget du secteur rural en 2010).
- Un faible accès aux services et aux intrants vétérinaires de qualité et les ruptures de stock dus à l'étroitesse des commandes auprès de grands labos et la relativement cherté des médicaments attribuées à la fluctuation de la monnaie guinéenne par rapport aux devises étrangères.
- Les difficultés en matière de commerce du bétail et de leurs produits liées à une multitude de facteurs dont (i) les défaillances dans l'organisation des réseaux de commercialisation; (ii) l'enclavement et le manque de moyens de transport appropriés qui rendent difficiles les échanges commerciaux; (iv) l'insuffisance des fonds de roulement des marchands et bouchers et les coûts élevés du transport.
- Le nombre de marchés à bétail, d'aires d'abattage, d'abattoirs de boucheries encore très insuffisant. La ville de Conakry, principale zone de consommation du bétail, ne dispose ni d'abattoirs modernes ni de boucheries aménagées.
- L'absence d'un système d'information sur les marchés à bétail (SIM-Bétail) provoquant un flux inadéquat des informations sur les marchés (prix, niveau offre, niveau demande) en vue de guider les décisions commerciales.
- Les Organisations des éleveurs restent marquées par: (i) une organisation faitière sans liens avec les groupements d'éleveurs de base ; (ii) un système de gouvernance et de représentation inadéquat; (iii) l'inexistence d'une structure opérationnelle d'appui aux OPE; (iv) l'incapacité des organisations faitières à négocier avec tous les intervenants et surtout à résoudre les nombreuses contraintes qui affectent les transhumants les a engendrer la contestation de leur existence par leurs membres ayant conduit à une situation d'implosion sur toute la zone du littoral.
- La réduction progressive des espaces pastoraux consécutive à l'extension des domaines agricoles, la pratique de culture sur brûlis, l'implantation des activités minières et l'urbanisation. A cela s'ajoute la transhumance transfrontalière qui monte en puissance dans la zone pré forestière et forestière (Beyla, Lola).

8.7. Suggestion des politiques pour assouplir les opérations des filières viande et lait

Pour assouplir les opérations des filières bétail/viande et lait, il conviendrait de porter un regard attentif sur les aspects de politique suivants:

- Revue des politiques et stratégies en matière de développement des filières viande et lait et définition de mécanismes d'exécution et d'outils de mise en œuvre de ces politiques en impliquant tous les acteurs dans une dynamique d'efficacité et de transparence.
- Mise en place des conditions d'une bonne gouvernance de ces filières.
- Formation et professionnalisation de l'ensemble des opérateurs de la chaîne de valeur notamment, les prestataires de services et les opérateurs des différentes filières.

- Amélioration de la connaissance et diffusion des différents accords, conventions, codes et textes réglementaires nationaux et régionaux auprès de tous les acteurs.
- Mise en place d'un système d'Information/ Education /Communication (IEC) adapté au contexte de l'évolution des filières.
- Accroissement du niveau de financement des filières.
- Elaboration à court terme d'une politique consensuelle d'amélioration génétique avec des objectifs, des résultats attendus, des stratégies claires et des programmes de mise en œuvre de ladite politique. L'utilisation des biotechnologies de la reproduction notamment l'insémination artificielle.
- Amélioration substantielle des interventions en matière d'alimentation du bétail et d'hydraulique pastorale en valorisant au mieux les importantes potentialités du pays en ressources hydriques et pastorales et en sous-produits agricoles.
- Consolidation et renforcement des acquis dans la lutte contre les principales maladies du cheptel, et amélioration de la qualité des services vétérinaires par la poursuite des efforts pour leur mise en conformité avec les normes de l'OIE.
- Amélioration de la couverture des besoins des éleveurs et autres acteurs de la chaîne de valeur en services et en intrants de qualité par un maillage plus complet du territoire, des services de proximité de qualité et une disponibilité accrue des intrants de qualité.
- Amélioration de la productivité des systèmes pastoraux traditionnels avec la mise en œuvre des programmes de recherche développement et transfert d'innovations techniques.

S'agissant des politiques en matière de commercialisation, les réformes à mener devront permettre:

- D'améliorer les stratégies de commercialisation (organisation des circuits commerciaux) et de trouver des financements appropriés pour les agents commerciaux.
- De mettre en place et rendre opérationnel le système d'information sur les filières de commercialisation, transformation et distribution du bétail et de la viande.
- D'améliorer les infrastructures de commercialisation, de conservation et de transformation.
- De professionnaliser les opérateurs pour obtenir une diversification et une meilleure qualité des produits animaux pour ainsi augmenter les revenus et relever le niveau de vie des populations par une meilleure commercialisation aux plans national et sous régional.

En matière de politiques pour le développement des associations d'éleveurs et des opérateurs, les orientations devront comprendre:

- L'appui au renforcement de l'esprit associatif à l'intérieur de chaque filière tout en offrant un cadre adéquat pour la diffusion des innovations techniques.
- La formation des éleveurs et la poursuite du travail de formalisation, d'animation et de suivi décentralisé des OPE et de leurs structures faïtières. La mise en place d'un service d'animation des groupements et s'occupant de l'appui conseil sera nécessaire pour relancer et dynamiser ces associations. Ce service équivalent à une Direction centrale ou au moins à une division sera décentralisé, équipé et pourvu en personnel pour accompagner le développement des OPE et surtout le renforcement de leurs capacités techniques.

Dans le domaine de la promotion de la gestion durable des ressources, il faudra élaborer des politiques et stratégies plus cohérentes en la matière. L'accès à ces ressources par les éleveurs doit être protégé

notamment pour les petits exploitants. Cet accès peut s'opérer de manière individuelle par l'achat des domaines ou de manière collective (pacage communautaire).

9. LES CONTRAINTES TOUCHANT LES FILIERES VIANDE ET LAIT & SOLUTIONS PROPOSÉES

L'identification des principales contraintes est basée sur une analyse des **Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM)** des deux filières dont les résultats sont présentés dans les tableaux 14 et 15 ci-dessous.

Tableau 14: Analyse FFOM de la filière bétail/viande

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un cheptel important estimé en 2012 à 5,5 millions de bovins, 1,8 millions d'ovins et 2,2 millions de caprins dont les caractéristiques de la viande sont très appréciées par les consommateurs; ✓ Résistance aux maladies et bonne adaptation aux conditions du milieu des races endémiques; ✓ Réduction très significative de l'incidence de la péripneumonie contagieuse bovine passant d'une centaine de foyers enregistrés annuellement il y a quelques années à 1 ou 2 foyers ces trois dernières années; ✓ Existence d'immenses pâturages naturels riches et variés de l'ordre de 70.000 km² avec environ 350 espèces fourragères recensées. Le bilan des ressources alimentaires ressort un excédent en ressources fourragères; ✓ Existence d'organisations d'éleveurs avec des faitières; ✓ Création des coopératives des bouchers et organisation des marchands de bétail; ✓ Existence d'un programme d'amélioration des infrastructures de commercialisation du bétail et de la viande dont la mise en œuvre a commencé depuis deux décennies; ✓ Présence de postes d'élevage dans la quasi-totalité des 337 Communes rurales et urbaines. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible niveau de productivité des races exploitées; ✓ Faible niveau de consommation des intrants ; ✓ Inorganisation des réseaux de distribution sur le terrain (maillage insuffisant du territoire en intrants et soins); ✓ Persistance de la peste des petits ruminants qui continue à faire payer un lourd tribut aux élevages de petits ruminants; ✓ Dégradation progressive des parcours disponibles; ✓ Conflits agriculteurs-éleveurs notamment dans les zones de transhumance; ✓ Quasi inexistence des systèmes intensifs de production de viande; ✓ Faible niveau de fonctionnement des organisations professionnelles; ✓ Insuffisance des aménagements pastoraux; ✓ Faible niveau de valorisation des sous-produits agro-industriels; ✓ Les modes d'élevage pratiqués montrent une faible capacité à s'adapter à une augmentation rapide de la demande en viande et lait; ✓ Manque de système d'information sur les marchés à bétail (SIM-Bétail); ✓ Difficultés pour le respect des normes de qualité et sanitaire en matière de commerce des produits; ✓ Difficultés d'accès aux financements adéquats pour les opérateurs de la filière viande.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de marchés au niveau national et au niveau régional; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible compétitivité des produits animaux au plan régional et international;

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement des professions Développement des infrastructures interconnexion régional (marchés, routes, transfrontalières, ports, chemin de fer) et enfin la volonté d'harmonisation et d'intégration des politiques de développement entre l'UEMOA et la CEDEAO; ✓ Création d'emplois; ✓ Soutien aux réformes pour améliorer durablement la qualité et la gouvernance des services vétérinaires ainsi que la situation zoo sanitaire mondiale; ✓ Amélioration sensible de la coordination sur le plan mondial, africain et CEDEAO des programmes de contrôle des maladies animales transfrontalières et celles qualifiées de maladies négligées; ✓ Validation récente du PNIASA prenant en compte le développement de la filière viande. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compétition d'autres emplois plus rémunérateurs tels que les emplois miniers; ✓ Changements climatiques et faible résilience des filières viande et lait; ✓ Conflits importants et instabilité sociopolitique; ✓ Apparition d'épizooties majeures et maladies émergentes et ré émergentes.
---	---

Tableau 15: Analyse FFOM de la filière lait

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des associations d'éleveurs ; ✓ Existence des sous-produits agropastoraux et industriels; ✓ Marché national très porteur; ✓ Existence de groupements féminins laitiers affiliés à la Confédération Nationale des Eleveurs de Guinée (CONEG), Instance supérieure des OPE; ✓ Appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers par les petits producteurs des bassins laitiers de Koumbia, Gaoual et Pita, grâce à la mise en place de points de collecte de lait et à la vulgarisation de la lactopéroxydase; ✓ Diffusion de techniques de transformation laitière aboutissant à la fourniture d'une gamme variée de dérivés du lait. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alimentation et à 'abreuvement difficile du cheptel, principalement en saison sèche ; ✓ Barrières génétiques des espèces élevées ; ✓ Difficultés d'approvisionnement des éleveurs en intrants d'élevage ; ✓ Faible niveau de technicité des acteurs ; ✓ Mauvaise organisation des circuits de commercialisation et d'échanges des produits laitiers; ✓ Enclavement des zones de production. ✓ Insuffisance des actions d'appui visant à bâtir une filière lait; ✓ Potentiel laitier peu développé des races locales; ✓ Amélioration génétique à très petite échelle menée avec le programme de sélection à noyau ouvert initié au CAE de Boké et avec l'introduction et le testage des races exotiques laitières dans les élevages de type nouveau opérés; <p>Persistance des maladies et des problèmes fonciers perturbant l'exploitation de la production.</p>
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de marchés au niveau national et au niveau régional; ✓ Développement des professions Développement des infrastructures interconnexion régional (marchés, routes, transfrontalières, ports, chemin de fer) et enfin la volonté d'harmonisation et d'intégration des politiques de développement entre l'UEMOA et la CEDEAO; ✓ Création d'emplois; ✓ Réhabilitation des centres d'appui à l'élevage pour accompagner la mise en œuvre des programmes d'amélioration génétique; ✓ Soutien aux réformes pour améliorer durablement la qualité et la gouvernance des services vétérinaires ainsi que la situation zoo sanitaire mondiale; ✓ Amélioration sensible de la coordination sur le plan mondial, africain et CEDEAO des programmes de contrôle des maladies animales transfrontalières et celles qualifiées de maladies négligées; ✓ Existence d'un réseau hydrographique important; ✓ Validation récente du PNIASA prenant en compte le développement de la filière lait. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible compétitivité des produits animaux au plan régional et international; ✓ Compétition d'autres emplois plus rémunérateurs tels que les emplois miniers; ✓ Changements climatiques et faible résilience des filières viande et lait; ✓ Conflits importants et instabilité sociopolitique; ✓ Apparition d'épizooties majeures et maladies émergentes et ré émergentes.
---	---

9.1. Les contraintes (Goulots dans la disponibilité des intrants dans les zones, infrastructures)

L'insuffisance des intrants zootechniques, vétérinaires et des moyens de production (disponibilité des terres) figurent parmi les causes de la faiblesse des filières viande et lait.

Il n'existe pas un système de financement adapté au secteur et le système bancaire actuel est peu incitatif pour les éleveurs et les cabinets privés. On note une absence de mutualisme formalisé entre opérateurs du secteur dans le cadre du refinancement de leurs activités.

Concernant l'accès aux intrants et services, il a été noté que les cabinets vétérinaires privés ne disposent pas de réseaux viables de distribution sur le terrain, ils font ainsi recours aux agents de la fonction publique. La menace de la circulation des faux médicaments est grandissante. Le manque de moyens de conservation constitue aussi un problème sérieux notamment en ce qui concerne la distribution et l'utilisation des produits biologiques comme le vaccin.

Dans les domaines des infrastructures de production, conservation, transformation et commercialisation on retient notamment:

- Les problèmes fonciers entravant en certaines zones la mise en place des infrastructures collectives permettant de sécuriser les éleveurs et d'améliorer la production. C'est le cas des

puits pastoraux, des parcs de nuit, des banques fourragères créés dans le littoral dans le cadre de l'aménagement de la transhumance.

- Les unités de conservation et de transformation ne sont installées que dans la filière lait même si à ce niveau on signale de grandes difficultés dans l'entretien et la maintenance de ces infrastructures (exemple: cas de la mini laiterie de Koumbia). En effet Les produits laitiers et carnés sont confrontés aux contraintes technologiques, au manque de chaîne de froid, d'énergie et de matières premières ainsi qu'à la faible capacité de financement.
- L'accès aux différents marchés et zones pastorales pour favoriser les échanges commerciaux n'est pas encore aisé à cause des problèmes d'enclavement. On ne retiendra que 8 000 km de pistes reconstruites ou réhabilitées dans le cadre du PNIR I, de PACV et autres projets. Ces interventions ont surtout ciblé les zones de productions agricoles.
- Les marchés à bétail transfrontaliers sont quasi inexistant, il en est de même pour les marchés terminaux de bétail. D'une manière générale, on note que malgré quelques progrès enregistrés ces vingt dernières années, le nombre de marchés à bétail, d'aires d'abattage, d'abattoirs de boucheries construits etc. est encore très insuffisant (une zone importante comme Boké ne dispose d'aucun marché à bétail fonctionnel). La ville de Conakry, principale zone de consommation du bétail ne dispose encore ni d'abattoirs modernes ni de boucheries aménagées. En ce qui concerne les petits ruminants, il n'existe aucun marché structuré dans les grands centres de consommation. La plupart des marchés sont temporaires parce que ne bénéficiant pas de domaines affectés à cet effet.

En matière de technologies d'information et de communication, les contraintes sont dues aux facteurs suivants:

- L'insuffisance des capacités de la Sotelgui (opérateur historique) à constituer une locomotrice au développement des technologies de l'information, la très faible offre du réseau filière et l'absence d'une épine dorsale nationale large bande.
- L'insuffisance de capacité de bande passante internationale due essentiellement à l'absence d'une connexion en fibre optique à un câble sous-marin (la connexion à ce câble sous-marin vient d'être effectuée).
- La faible qualification des ressources humaines, l'insuffisance et l'instabilité de l'énergie ainsi que la quasi inexistence d'application de contenus et de services adaptés aux besoins locaux.

9.2. Solutions proposées

Pour améliorer l'offre et l'accès aux intrants, il est prévu de poursuivre les efforts de mise en place de réseaux de distribution de proximité d'intrants comme des magasins de vente communautaires et partout des officines de relais. L'accent est mis sur l'organisation et l'implantation de réseaux professionnels de distribution d'intrants à partir des cabinets vétérinaires privés, s'appuyant sur un personnel suffisant, motivé et bien formé ainsi que sur les ACSA et les CDS en vue de combler le vide constaté à maintes endroits.

Il conviendra par ailleurs: (i) de veiller sur la qualité des intrants vétérinaires et d'élevage (médicaments, aliments, semences animales) par un meilleur contrôle de qualité de ces produits, le renforcement de

la lutte contre la fraude et de la législation sur la pharmacie vétérinaire et autres domaines comme le dégrèvement fiscal, (ii) de poursuivre et d'intensifier le maillage du territoire national en pourvoyant tous les postes d'élevage en personnel et en augmentant le nombre de cabinets vétérinaires installés.

Sur le plan institutionnel, les efforts doivent porter sur:

- La relance et le renforcement du dialogue entre les acteurs du secteur de l'Élevage (multi-sectorialité) pour résoudre les contraintes interdépendantes en vue de l'évaluation et de l'adoption de politiques, stratégies et programmes en matière d'intrants et de services.
- La mise en place dans les institutions bancaires et ou de micro finance des crédits adaptés et autres mécanismes de financement opérationnels pour faciliter l'acquisition et la distribution des intrants et services de bonne qualité.
- La poursuite de la formation de tous les intervenants en vue de leur professionnalisation.
- Enfin, l'évaluation et la définition de stratégies à moyen et long terme pour la mise en œuvre de différents mécanismes de fourniture de services et d'intrants (Etat, privé).

Du point de vue des infrastructures d'élevage et de commercialisation, les solutions proposées porteront sur:

- L'appui au secteur privé pour la mise en place et l'équipement d'infrastructures de conservation et de transformation du lait dans le cadre d'un partenariat public/ privé. Cette intervention s'adresse particulièrement aux groupements féminins.
- La construction et l'équipement sur ressources publiques des unités de démonstration et de formation pour la transformation des produits animaux (séchage, conditionnement, charcuteries) en vue de diversifier des produits à base de viande par le biais de la transformation.
- La poursuite du programme de construction des infrastructures de commercialisation du bétail et de la viande notamment la construction d'aires d'abattage, d'abattoirs, de boucheries, de marchés à bétail dont 5 frontaliers, et de marchés pour petits ruminants. Ce programme doit couvrir l'ensemble des préfectures et la ville de Conakry.
- L'aménagement des points d'eau, la construction des puits pastoraux, des parcs de nuit etc., après avoir réglé en amont les problèmes fonciers.
- La prise en compte des besoins de désenclavement des zones pastorales dans les programmes de construction des pistes rurales.

Au niveau des technologies d'information et de communication, les mesures porteront sur:

- La facilitation de la collecte, le partage et la diffusion d'informations fiables et cohérentes afin de permettre la rationalisation de la planification et des prises des décisions relatives au monde rural.

- La mise en place de réseaux d'information pour disséminer des informations utiles aux petits producteurs sur les conditions climatiques et environnementales et les conditions du marché relatives à leurs productions et l'offre en intrants.
- La contribution au renforcement des capacités des acteurs concernés par l'encadrement du monde rural en général et le monde agro-pasteur et pasteur en particulier.

9.3. Domaines d'intervention prioritaire

Projets et programmes suggérés (plan d'investissement)

Les projets et programmes suggérés dans le plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire s'articulent autour des composantes ci-après.

1. Développement de la filière des petits ruminants

Résultat I : les productions nationales de viande de petits ruminants sont accrues et contribuent à la satisfaction des besoins des populations

Principales interventions:

Elles porteront sur:

- Le renforcement de la lutte contre les épizooties majeures notamment la PPR et la réhabilitations du laboratoire de Kindia.
- Le renforcement de l'approvisionnement en intrants alimentaires et vétérinaires.
- Le développement d'itinéraires techniques améliorées pour l'intensification des productions de viande de petits ruminants (mise en place d'ateliers d'embouche, formation des emboucheurs, création de centres d'appui à l'élevage des petits ruminants).
- La mise en œuvre d'un programme de recherche et de transfert d'innovations sur la filière petits ruminants.

2. Développement de la filière viande bovine

Résultat I : Les productions nationales de viande bovine ont augmenté et couvrent l'essentiel des besoins de consommation de la population. La production de viande bovine a atteint 132 800 tonnes à l'horizon 2017.

Principales interventions

Elles porteront sur:

- Le renforcement de la lutte contre les épizooties majeures et les maladies parasitaires à travers la lutte contre les maladies transfrontalières et les zoonoses, la réalisation des campagnes de vaccination contre la PPCB, la construction de couloirs de vaccination, l'achèvement, l'équipement et le fonctionnement du Centre de lutte contre les trypanosomiasés de Dabola.

- Le renforcement de l'approvisionnement en intrants d'élevage par l'appui de l'Etat au secteur privé et les OPE pour faciliter l'accès des éleveurs aux intrants alimentaires et vétérinaires à travers la mise en place de lignes de crédits adaptés, l'exonération des intrants et équipements et l'amélioration du contrôle de la qualité des intrants. Les services vétérinaires de terrain seront dotés de chaînes de froid et de matériels de vaccination pour la réalisation des campagnes de vaccination.
- L'amélioration de l'alimentation du bétail par la formation des producteurs à la production de foin et la valorisation des résidus de récolte dans des unités d'élevage de démonstration (étables fumières), à la production fourragère (1 000 ha de cultures fourragères, amélioration 10 000 ha de pâturages (sur semis), la vulgarisation de la complémentation alimentaire (pierres à lécher, concentrés) chez 4 000 éleveurs.
- L'aménagement des points d'eau pastoraux : construction de 500 puits pastoraux (équipés de pompe manuelle et d'abreuvoirs), 100 forages, 150 rampes d'accès à l'eau, 10 retenues collinaires, captage de 40 sources.
- L'intensification des systèmes de production: l'appui à la mise en place de 100 ateliers de démonstration d'embouche bovine, formation de 500 emboucheurs, promotion de l'habitat amélioré et de l'alimentation.
- La sécurisation du bétail par le tatouage (achat de kits et de cartes de tatouage et formation de 400 agents tatoueurs).
- La mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière relatifs à la santé animale, l'accroissement de la productivité en viande. Le transfert des innovations se fera à travers les centres d'appui à l'élevage, les services déconcentrés, les ONG, les organisations socioprofessionnelles et autres opérateurs privés.

Résultat 2: Les viandes bovines commercialisées sont plus abondantes, salubres et compétitives

Principales interventions

Elles porteront sur la poursuite de l'amélioration des infrastructures de commercialisation du bétail et de la viande notamment la construction d'un abattoir moderne et 5 boucheries communales à Conakry, construction et/ou réhabilitation de 100 boucheries, 33 abattoirs préfectoraux, 50 aires d'abattage, 39 marchés à bétail dont 5 frontaliers, 1 marché à bétail en zone périurbaine de Conakry.

3. Développement de la filière lait

Résultat3: La production laitière est améliorée et couvre une partie importante des besoins de consommation de la population. La production laitière nationale passera de 125 millions de litres en 2008 à 184 millions de litres en 2017.

Principales interventions:

Elles porteront sur:

- L'appui aux producteurs pour l'amélioration des itinéraires techniques de production laitière.
- L'appui financier et fiscal (exonération sur intrants et bénéfice) au secteur privé pour la mise en place de laiteries modernes en zone urbaine et périurbaine.

- L'appui à la mise en place de 2 000 étables fumières, la formation de 2 000 femmes dans les élevages bénéficiaires des étables fumières, l'insémination de 10 000 vaches, la mise en place d'un centre d'insémination artificielle à Fandié, la mise en place d'un centre de production et de diffusion de métis bovins FI à Ditinn.
- La mise en œuvre de programmes de recherche et de transfert des innovations sur la filière axés sur l'alimentation des vaches laitières, l'amélioration de la productivité de la race locale (introduction de sang amélioré, effet de l'environnement), la transformation et la conservation du lait et des produits laitiers.
- Le transfert des innovations s'opèrera à travers les centres d'appui à l'élevage, les services déconcentrés, les ONG, les organisations socioprofessionnelles et autres opérateurs privés.

Tableau 16: Plan d'investissement par filière

Activités	Coûts en \$US					
	An1	An2	An3	An4	An5	Total
Projet 1 : Développement de la filière petits ruminants	5 655 385	13 593 846	613 846	460 000	460 000	20 783 077
Objectif : Améliorer et diversifier les productions issues de la filière petits ruminants						
Résultat 1 : Les productions nationales de viandes de petits ruminants sont augmentées et couvrent l'essentiel des besoins de consommation de la population						
Campagnes de vaccination contre la PPR, couplées avec des campagnes de déparasitage	0	307 692	307 692	307 692	307 692	1 230 769
Réhabilitation du Laboratoire vétérinaire de Kindia	1 661 538	3 876 923	0	0	0	5 538 462
Mise en place d'un fonds d'appui à l'accès aux médicaments essentiels	0	307 692	0	0	0	307 692
Constitution de boutiques d'intrants	3 461 538	2 307 692	0	0	0	5 769 231
Mise en place d'ateliers de démonstration d'embouche de petits ruminants	103 077	103 077	0	0	0	206 154
Formation des emboucheurs	15 385	15 385	15 385	15 385	15 385	76 923
Création d'un centre d'appui à l'élevage des petits ruminants à Faranah	0	6 153 846	0	0	0	6 153 846
Vulgarisation de modèles améliorés de bergeries en élevage traditionnel	153 846	307 692	153 846	bovine	0	615 385
Formation de 2500 agents communautaires de santé animale et d'élevage	76 923	76 923	76 923	76 923	76 923	384 615
Provision pour programmes de recherche et transfert de technologies	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
Résultat 2 : Les viandes de petits ruminants mises sur le marché sont plus abondantes, salubres, compétitives et diversifiées						
Construction de 3 marchés de petits ruminants à Conakry	61 538	30 769	0	0	0	92 308
Construction de 7 marchés de petits ruminants dans les capitales régionales	61 538	46 154	0	0	0	107 692
Projet 2 : Développement de la filière viande bovine	8 340 769	10 655 385	3 895 385	3 241 538	1 164 615	27 297 692
Objectif : Améliorer et diversifier les productions issues de la filière viande bovine						
Résultat 1 : Les productions nationales de viande bovine sont augmentées et couvrent l'essentiel des besoins de consommation de la population						
Lutte contre les maladies transfrontalières et les zoonoses	135 385	135 385	135 385	135 385	135 385	676 923
Campagnes de vaccination contre la PPCB et la pasteurellose, couplées avec des campagnes de déparasitage des veaux	0	538 462	538 462	538 462	538 462	2 153 846
Construction de couloirs de vaccination	1 153 846	1 153 846	0	0	0	2 307 692
Achèvement et équipement du Centre de lutte contre les trypanosomoses de Dabola	153 846	0	0	0	0	153 846
Fonctionnement du Centre de lutte contre les trypanosomoses de Dabola	0	15 385	15 385	15 385	15 385	61 538
Chaîne de froid, matériel de vaccination, de déparasitage et zootechnique	256 154	256 154	0	0	0	512 308
Mise en place d'un fonds d'appui à l'accès aux médicaments essentiels	0	307 692	0	0	0	307 692
Production de foin et valorisation des résidus de récolte	2 615 385	2 615 385	0	0	0	5 230 769
Réalisation de cultures fourragères	1 307 692	1 961 538	1 961 538	1 307 692	0	6 538 462
Amélioration de pâturages (sursemis)	384 615	769 231	1 153 846	1 153 846	384 615	3 846 154

Activités	Coûts en \$US					
	An1	An2	An3	An4	An5	Total
Vulgarisation de la complémentation alimentaire (pierres à lécher, concentrés)	7 692	7 692	15 385	15 385	15 385	61 538
Construction de puits pastoraux (équipés de pompe manuelle, abreuvoirs,...)	461 538	692 308	0	0	0	1 153 846
Construction de forages	338 462	507 692	0	0	0	846 154
Construction de rampes d'accès à l'eau	269 231	307 692	0	0	0	576 923
Captage de sources	76 923	76 923	0	0	0	153 846
Construction de retenues collinaires	615 385	923 077	0	0	0	1 538 462
Formation des emboucheurs	15 385	15 385	15 385	15 385	15 385	76 923
Mise en place d'ateliers de démonstration d'embouche bovine	242 308	242 308	0	0	0	484 615
Achat de matériels d'identification	177 692	0	0	0	0	177 692
Achat de cartes de tatouage	53 846	53 846	0	0	0	107 692
Formation du personnel de tatouage	15 385	15 385	0	0	0	30 769
Provision pour programmes de recherche et transfert de technologies	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
Résultat 2 : Les viandes bovines commercialisées sont plus abondantes, salubres, compétitives et diversifiées						
Construction et/ou réhabilitation de 100 boucheries	3 076 923	3 076 923	0	0	0	6 153 846
Construction de 50 aires d'abattage	769 231	1 153 846	0	0	0	1 923 077
Construction d'un abattoir moderne et 9 blocs de 5 boucheries communales à Conakry	4 615 385	4 615 385	0	0	0	9 230 769
Construction ou réhabilitation de 33 abattoirs préfectoraux	1 661 538	1 384 615	0	0	0	3 046 154
Construction de 5 marchés à bétail frontaliers	138 462	92 308	0	0	0	230 769
Construction d'un marché à bétail en zone périurbaine de Conakry	92 308	0	0	0	0	92 308
Construction ou réhabilitation de 34 marchés à bétail	615 385	430 769	0	0	0	1 046 154
Projet 3 : Développement de la filière lait	6 622 958	8 986 359	50 000	50 000	50 000	15 759 317
Objectif : Améliorer et diversifier les productions de lait et de produits laitiers						
Résultat : La production laitière est améliorée et couvre une partie importante des besoins de consommation de la population						
Mise en place d'étables fumières	1 846 154	2 769 231	0	0	0	4 615 385
Formation de 2.000 femmes	123 077	184 615	0	0	0	307 692
Insémination de 10.000 vaches (4 inséminations par vache durant la période)	3 076 923	3 692 308	0	0	0	6 769 231
Mise en place d'un centre d'insémination artificielle à Fandié	480 650	720 975	0	0	0	1 201 625
Mise en place d'un centre de production et de diffusion de métis bovins F1 à Ditinn	1 046 154	1 569 231	0	0	0	2 615 385
Provision pour programmes de recherche et transfert de technologies	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
COÛT TOTAL	20 619 111	33 235 590	4 559 231	3 751 538	1 674 615	63 840 086

10. CONCLUSIONS

De l'examen des TDR de la présente étude, on peut conclure que les objectifs fixés ont été dans une certaine mesure atteints. Le statut actuel des filières bétail/viande et lait a été établi, un inventaire des politiques actuelles sur ces filières a été fait et les gaps ont été identifiés ainsi que les projets et programmes pour leur développement. Il en est de même pour les politiques qui facilitent le développement ou l'amélioration des filières bétail/viande et lait.

Un appui a été apporté au point focal national du projet des filières bétail/viande et lait, dans l'organisation et la conduite de l'atelier national de validation.

Le statut est établi à travers les éléments analysés dans les chapitres portant sur le contexte socio-économique et la schématisation et description des filières concernées.

Les chapitres relatifs aux aspects liés aux infrastructures, marketing, gouvernance et projets et programmes d'investissement, politiques et stratégies et contraintes ont fait objet d'analyse qui a permis d'inventorier les politiques en cours et les gaps à combler ainsi que les politiques pour un meilleur développement des filières. Au travers du chapitre concernant les solutions proposées, les résultats à incorporer dans les documents clés de l'élevage sont suggérés ainsi que les mécanismes de leur mise en œuvre notamment en ce qui concerne les responsabilités et rôles des parties prenantes.

De l'analyse du statut actuel des filières bétail/viande et lait en Guinée, il découle la nécessité de focaliser les efforts sur six objectifs prioritaires à savoir:

1. Financer les activités des filières à travers l'acquisition de crédits adaptés.
2. Structurer la professionnalisation et le renforcement des capacités des acteurs des filières.
3. Mettre en place des infrastructures de production, de conservation, de transformation et de commercialisation.
4. Organiser les circuits commerciaux.
5. Développer le système d'information sur les marchés.
6. Améliorer le cadre institutionnel des filières.

Ces objectifs sont pris en compte dans le PNIASA et la PNDA qui sont les documents clés de l'élevage. Pour réaliser ces objectifs, les stratégies devront viser:

- Le développement de l'ensemble des chaînes de valeur des deux filières, de la production jusqu'à la consommation.
- La professionnalisation des acteurs et opérateurs.
- L'amélioration des services d'appui.

En effet, la présente étude a conduit au constat qu'il y a aujourd'hui plusieurs sous-filières dont il convient de valoriser le potentiel. Parmi les plus importantes, il faut citer:

- la sous-filière viande bovine;
- la sous-filière viande de petits ruminants;
- la sous-filière lait;
- la sous-filière cuirs et peaux.

Les programmes prioritaires du PNIASA visant à promouvoir ces différentes sous-filières se focalisent sur les projets suivants le:

- développement de la filière des petits ruminants;

- développement de la filière lait;
- développement de la filière viande bovine.

Les coûts de ces programmes sont évalués à 63 840.086 dollars EU. Les financements s'effectueront dans le cadre de partenariat public-privé, privé avec le concours de l'Etat, des investisseurs directs nationaux, des investisseurs directs étrangers, des collectivités rurales et des partenaires techniques et financiers.

II. REFERENCES

- Chagnaud, F.** 1991. Stratégies et Plans d'actions pour l'élevage en Guinée: Bilan diagnostic et stratégies indicatives sur la commercialisation du bétail en Guinée.
- Condé, G.** 2007. Etude de la filière lait en République de Guinée, -Programme PASEL.
- Diallo, A. M.** 2007. Etude diagnostique de la filière viande et commercialisation du bétail en République de Guinée.
- Direction Nationale de l'Elevage.** 2001. Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté dans le sous-secteur de l'Elevage. Juin 200
- Direction Nationale de l'Elevage.** 2006. Appui à l'amélioration de la collecte, de la transformation et de la commercialisation du lait et des produits laitiers. Rapport résultats TCP, Janvier 2006.
- Direction Nationale de l'Elevage.** 1995. Etude sur les systèmes de production en Elevage. Novembre 1995
- Direction Nationale de l'Elevage.** 2000. Rapport sur le Recensement National du Cheptel.
- Direction Nationale de l'Elevage.** 2005. Politique de Santé Publique Vétérinaire pour la période 2005-2015. Avril 2005
- Direction Nationale de la Planification et du Renforcement des Capacités.** 2011. Enquêtes de base sur les ménages, troupeaux et agents de marché.
- Direction Nationale des Services Vétérinaires.** 2012. Rapport d'analyse des Ecart PVS/OIE/Guinée.
- Institut National de la Statistique.** 2009. . Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP) de 2007 – 2008.
- Kéïta, F.S.et Baldé, A.T.** 2003. Analyse du Fonctionnement de la Filière de Commercialisation du Bétail Ruminant Endémique.
- Plan National d'Investissement Agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).** 2012.
- Seny, M.** 2009. Revue du secteur de l'Elevage avec un accent particulier sur le développement des sous-secteurs bétail/viande, lait en faveur des petits producteurs en Afrique de l'Ouest.
- Seny, M.** 2011. Analyse des cadres politiques et juridiques de l'Elevage du bétail ruminant endémique.

12. ANNEXES

Annexe I: Importations et réexportations de viandes (2009 à 2012)

Espèces		Poids (kg)			
		2009	2010	2011	2012
Bovins	Import	1 018 292	2 414 833	2 128 437	2 350 912
	Réexp.	38 000	-	-	32 459
Petits ruminants	Import	-	73 800	71 057	1 182
	Réexp.	-	-	4 450	-
Porc	Import	1 251	95	8 133	23 170
	Réexp.	-	-	-	-
Volaille	Import	4 388 820	8 206 801	8 750 540	8 953 154
	Réexp.	-	-	-	-
Equins, asins	Import	-	-	-	6 439
	Réexp.	-	-	-	-
Autres viandes	Import	600	47 688	18 759	2 524
	Réexp.	-	-	-	-
TOTAL	Import	5 408 963	10 743 217	10 976 926	11 337 381
	Réexp.	38 000	-	4 450	32 459

Annexe 2: Importations et réexportations de lait et produits laitiers de 2009 à 2012

Années	Quantités (en tonnes d'équivalent lait)																	
	Lait liquide non concentré		Lait concentré en poudre ou sous d'autres formes solides		Lait condensé		Fromages		Beurre		Yaourt		Babeurre		Autres produits (lactosérum, ...)		Total	
	Imp	Réex.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.	Import	Réexp.
2009	725,3	0,10	11.406,7	0	92,6	0	411,8	7,62	134,9	0	19,3	0	1,2	0	0	0	12.791,8	7,72
2010	882,4	0	12.339,6	106,38	274,6	0	88,4	20,33	477,7	0	150,3	0	387,6	0	0	0	14.600,6	126,71
2011	781,8	0	14.899,2	0	859,2	0	585,5	25,47	395,8	0	157,0	0	95,5	0	26,7	0	17.800,7	25,47
2012	941,1	0	12.688,2	378,79	426,3	0	353,2	0	242,8	0	216,3	0	48,8	0	0	0	14.916,7	378,79

Source: BSD du Ministère de l'Élevage

Annexe 3: Type et prix d'achat des intrants vétérinaires en 2012

Classes thérapeutiques	Désignation	Présentation	Quantité	PU (GNF)	Valeur (GNF)
Anti-infectieux et antibiotiques	Oxytétracycline 20%	fl 100 ml	2700	29 000	78 300 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Oxytétracycline 10%	fl 100 ml	5135	15 000	77 025 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Oxytétracycline 5%	fl 100 ml	1398	9 000	12 582 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Macrolan 200	fl 100 ml	120	45 000	5 400 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Penstrep 400	fl 100 ml	150	27 000	4 050 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Penfort renforcé	fl 200 ml	75	38 000	2 850 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Procalen	fl 50 ml	60	25 000	1 500 000
Anti-infectieux et antibiotiques	Norflox	fl 50 ml	24	25 000	600 000
Déparasitants externes et désinfectants	Carbalap	sachet 100 g	1500	15 000	22 500 000
Déparasitants externes et désinfectants	Taktic	fl 100 ml	500	18 000	9 000 000
Déparasitants externes et désinfectants	Crezyl	bte 1 litre	1020	70 000	71 400 000
Déparasitants externes et désinfectants	Cypermil Pour on	fl 1 litre	100	250 000	25 000 000
Déparasitants externes et désinfectants	Cypermil Pulvérisation	fl 20 ml	36	20 000	720 000
Déparasitants externes et désinfectants	Virkon	sachet 50 g	1500	25 000	37 500 000
Déparasitants externes et désinfectants	Virkon	bte 1k g	160	300 000	48 000 000
Antiparasitaires internes	Ivomec -D-	fl 50 ml	100	250 000	25 000 000
Antiparasitaires internes	Bolumisole 1	bte 100 bolii	192	150 000	28 800 000
Antiparasitaires internes	Bolumisole 3	bte 100 bolii	182	200 000	36 400 000
Antiparasitaires internes	Vadephen	bte 100 bolii	584	140 000	81 760 000
Antiparasitaires internes	Albendazole 250 mg	bte 100 bolii	55	150 000	8 250 000
Antiparasitaires internes	Albendazole 300 mg	bte 100 bolii	100	120 000	12 000 000
Antiparasitaires internes	Levalap	sachet 100 g	3800	26 000	98 800 000
Antiparasitaires internes	Levalap	bte 1 kg	300	180 000	54 000 000
Antiparasitaires internes	Intermectine	fl 50 ml	200	135 000	27 000 000
Antiparasitaires internes	Intermectine	fl 10 ml	150	20 000	3 000 000
Trypanocides	Trypamidium	sachet 125 mg	10000	8000	80 000 000

Trypanocides	Berenil	sachet 2,36 g	2000	9 500	19 000 000
Trypanocides	Pirofort diminazène	sachet 2,36 g	150	8 500	1 250 000
Vaccins gros et petit bétail	Symptovac	fl 50 doses	3550	15 000	53 250 000
Vaccins gros et petit bétail	Pastobov	fl 50 doses	2800	15 000	42 000 000
Vaccins gros et petit bétail	Carbovin	fl 40 doses	1500	25 000	37 500 000
Vaccins gros et petit bétail	PPR/Ovipest	fl 50 doses	2690	28 000	75 320 000
Vaccins gros et petit bétail	Péri-TI	dose	520000	700	364 000 000
Correcteurs métaboliques et autres	Pierres à lécher	bloc 5 kg	200	60 000	12 000 000
Correcteurs métaboliques et autres	Ferro bloc	bte 100 bolii	50	300 000	15 000 000
Correcteurs métaboliques et autres	Biacalcium	bte 500 g	2000	70 000	140 000 000
Correcteurs métaboliques et autres	Sulfate de fer	sac 25 kg	80	900 000	72 000 000
Autres médicaments	Véto-Spray	tube 200 ml	500	70 000	35 000 000
Autres médicaments	Végbom	tube 150 g	700	70 000	49 000 000
Sous total médicaments					1 766 757 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Seringue revolver 10 cc	unité	40	400 000	16 000 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Seringue revolver 30 cc	unité	50	600 000	30 000 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Pince burdizzo GM	unité	20	700 000	14 000 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Pince burdizzo PM	unité	10	500 000	5 000 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Verres de rechange 10 cc	unité	40	25 000	1 000 000
Matériels vétérinaires et d'Elevage	Verres de rechange 30 cc	unité	50	30 000	1 500 000
Sous total matériels					67 500 000
Total Général					1 834 257 000

Source: DNSV

